

Annexe 1 du PV de synthèse

Catégorie analyse - Changement de zonage/constructibilité

Réf	Lieu	Auteur	Ville	Annotation
114	Mairie de Vallet	GODARD Claude		Le propriétaire de la parcelle WK 6895 à "La Massonière / Vallet demande qu'elle soit classée en Zone constructible.
683	Email	Marie Champion, Pierre Champion et Claire Champion		Les déposants demandent le reclassement en zone constructible de la parcelle H755 au lieu-dit La Lande - Barbechat - Divatte sur Loire.
680	Web	BRELET HUBERT		Le déposant demande que sa parcelle BP 296 à Loroux-Bottereau soit classée en zone UC.
679	Web	Blouin Gilles	Vallet	Le déposant demande que sa parcelle YN 167 soit classée en zone constructible.
678	Web	DRION Jean Luc	LOROUX BOTTEREAU	Le déposant demande que la parcelle BM229 au Loroux-Bottereau soit reclassée en zone constructible.
110	Espace Loire CCSL	TETEDOIE Joseph		Le déposant demande que ses parcelles 808 et 809, 9 rue du vieux Moulin à Vilatte sur Loire soient classées en zone UB.
676	Web	Anonyme		Le propriétaire des parcelles AD 220 et 395 à "La Cognardière» lieu-dit le Petit Pâtis demande leur classement en zone UC.
109	Courrier	MECHENEAU Yves, MECHENEAU Odile		Les déposants demandent que la parcelle ? 237 à l'Aulnay Saint Julien de Concelles soit classée en zone constructible.
675	Web	Anonyme		Le propriétaire de la parcelle AT 430 à Le Pallet en N au PLUi demande qu'une bande de 15 m de large soit classée en UC1 comme la parcelle AT 464 contigüe.
674	Web	Benjamin	Divatte Sur Loire	Le propriétaire des parcelles ZC38, 39, 40, 41 à "La Blutterie »/Loroux-Bottereau en A au PLUi, demande leur classement en zone constructible.
108	Courrier	MECHENEAU Yves, MECHENEAU Odile		Les déposants demandent que la parcelle Y 120 à moitié classée en zone constructible à Saint Julien de Concelles le soit en totalité.

672	Web	BOUYER Bertrand	Divatte sur loire 44450	Le déposant demande le changement de la zone A pour sa trentaine de parcelles (section ZC) lieu-dit La Blutterie au Loroux-Bottreau en zone constructible.
105	Courrier	DUGUE Bernadette, DERENNE Sophie		Ces propriétaires des parcelles ZP 6 et 7 à Divatte sur Loire demandent à ce qu'elles soient constructibles.
665	Web	Anonyme		Pétition Barbechat.
663	Web	Philippe CHENARD	LE PALLET	Le déposant, commune du Pallet 44330, demande la suppression de la protection des haies bocagères au lieu-dit le Rochet parcelle AR 105 et 106 et à la Boisselière AS116 et sur les parcelles AS 68 Les Chirons et AR 121, 122 Les Epinettes, leur reclassement en zone agricole et non en zone boisée.
662	Web	Anonyme		Le déposant demande que ses parcelles : AY 152, AY 339 et AY 308 (la commune n'est pas identifiée) soient classées en zone constructible.
656	Web	Philippe CHENARD	LE PALLET	Le déposant demande que sur la grande Boucherie commune de VALLET 44330, soit retiré la zone N dans les parcelles WE 167 et 156 et la parcelle de vigne WH 12 et les terrains agricoles WE 50, 51, 161 soient incluses dans les zones A.
655	Web	TETEDOIE PHILIPPE	Saint-Julien-de-Concelles	Le déposant demande que sur la parcelle YE 148 à Saint-Julien-de-Concelles puisse être réalisée une tiny house.
652	Web	Anonyme		Le déposant demande le classement en zone constructible de trois parcelles à Vallet, au lieu-dit, la Pommeraie, AI 0002, AI 0003 et de AI 0011.
651	Web	Lepont Aurelien	Ingrandes le fresne sur loire	Le déposant demande (en complément de son observation 326) un changement d'affection des bâtiments annexes situés sur les parcelles 129 et 128.
650	Web	Anonyme		Les propriétaires des parcelles AI 181 et AI 322 à "La Pétinière" /Vallet demandent que leurs parcelles soient classées en zone constructible.
649	Web	MEILLERAIS Daniel	Divatte sur Loire	Le déposant demande à quoi correspond le classement en zone N de ses parcelles YM 66- YN51,24 et28.
648	Web	poidevin annie	vallet	La déposante rappelle les biens de Mme POIDEVIN sur les parcelles ZD 79, ZD 70 et ZD 68 et ZD 119 à Vallet. Elle demande si elle peut construire plus grand que la maison si le terrain est constructible.

646	Web	GUILLET alain	VALLET	Le déposant a découvert que les parcelles H17 et 256 sont classées en A au PLUI. Il avait un projet de construction d'une maison de plein pied sur la parcelle H17 compte tenu de son handicap. Il demande que cette parcelle soit constructible ?
644	Web	Babin Annette	Divatte-sur-Loire	Le déposant s'inscrit dans l'opposition relevée par la pétition Barbechat.
643	Web	LEFEUVRE jean paul	VERTOU	Le déposant demande que sa parcelle 684 section ZY à Divatte sur Loire soit classée en zone constructible.
642	Web	Madi Laura	Vallet	La déposante demande la modification du zonage de ses parcelles AL 585, AL 582 et AL 586 à Vallet.
639	Web	succession Bouyer Renée, (Bouyer Odile)	saint julien de concelles	La famille demande que les parcelles YN174, 305, 306 à Saint-Julien-de-Concelles soient classées en tout ou partie en zone constructible étant donné que l'assainissement a été réalisé sur la route des meuniers.
101	Courrier	FEUILLATRE René et Marie		Contribution semble demander à ce que les parcelles ZR 277 et 370 soient en zone constructible.
100	Courrier	BRIAND Yannick		Ce propriétaire de la parcelle ZC 163 au Loroux-Bottreau demande à ce qu'elle passe en intégralement en zone constructible. La parcelle est pour partie en zone A et pour partie en zone UB. Il demande de l'aligner sur la parcelle ZC 251, jusqu'en bordure de la route.
99	Courrier	Consorts BRIAND (représentés par BRIAND Yannick)		Les consorts Briand demandent que les parcelles ZC 164 et 165 au Loroux Bottreau soient classées en zone constructible. Les réseaux passent en bordure des parcelles. Nota: la parcelle ZC 164 est pour une petite partie classée en UB
636	Web	Averty Emmanuelle	Le Loroux Bottreau	Les déposants demandent le changement de destination de l'atelier sis sur la parcelle BM 217. Par ailleurs, ils demandent le classement en zone constructible des parcelles BM 21, 22, 23, 216, 217 sur la commune du Loroux-Bottreau.
98	Courrier	MACE Michel		Ce propriétaire possède à Divatte sur Loire les parcelles YM162,163 et 166. Celle-ci sont classées en partie en zone N (bande le long d'un canal). Il demande si ce classement permet

				toujours le labourage. Si c'est le cas les parcelles deviendront inexploitables. De plus il possède un garage à proximité qui désormais est en partie sur la zone N. En ce sens il demande la modification du classement (rectification du tracé).
634	Email	Reynald Secher		Le déposant demande dans le but de créer un nouveau musée que les parcelles ZX 120, 683, 684, 554 sur La Chapelle Basse mer soient classées en zone à urbaniser-loisirs.
633	Web	Babin Annette	Divatte-sur-Loire	Pétition Barbechat.
631	Web	Charpentier Patrice	le landreau	Le déposant demande que les Parcelles BS 11 et BS 14 au Landreau soient classées en zone constructible.
630	Web	Charpentier Patrice	le landreau	Le déposant demande une zone constructible pour les parcelles BS 21 et BS 20 au Pallet
627	Web	Babin Annette	Divatte- sur-Loire	Pétition Barbechat.
624	Web	AUDOUIN Joseph	LE LANDREAU	Le déposant demande de conserver 6 mètres de la parcelle 636 à l'arrière de la parcelle 170 pour garder suffisamment de jardin au Landreau.
623	Web	VIVANT DIDIER	ST JULIEN DE CONCELLES	Ces propriétaires demandent que la parcelle ZY 71 située à Saint Julien de Concelles "Route du Lac - Saint Barthélémy" soit classée en zone agricole constructive.
96	Courrier	METAIREAU Jacqueline		Cette propriétaire demande que la parcelle AO 164 au Pallet soit classée en zone constructible.
95	Courrier	MARCHAND Chantal		Ce propriétaire de la parcelle BV 93 à la Chapelle Heulin demande son classement en zone constructible.
619	Web	GALEMPOIX Didier	DIVATTE SUR LOIRE	Problématique du bourg de Barbechat. Pétition.
618	Web	OUTIL Sarah	Divatte Sur Loire	Pétition Barbechat.
617	Web	OUTIL Sarah	barbechat	Pétition Barbechat.
616	Web	Les riverains du Vilfin		Le déposant donne des plans en complément de la contribution n°262 qui concerne l'aménagement futur de l'extension de la ZA Saint-Clément.
615	Web	Les riverains du Vilfin	44450 DIVATTE SUR LOIRE	En complément de la contribution n° 262 l'attention est attirée sur le classement de la parcelle ZS291 en A au PLUi pour lequel des explications sont demandées. En outre, l'emprise

				2AUEpro devrait être reclassée en zone A.
612	Web	Anonyme		Problématique du bourg de Barbechat (pétition).
610	Web	Anonyme		Le déposant n'accepte pas le classement en UL de sa parcelle AL 104 au Pallet. Il demande que cette parcelle soit constructible.
609	Web	NADEAU Anita	Divatte-Sur-Loire	Pétition Barbechat.
608	Web	NADEAU Anita	Divatte-Sur-Loire	Pétition Barbechat.
607	Web	Anonyme		Pétition Barbechat.
605	Web	Couillaud Romain	Le Loroux Bottreau	Concerne, au Loroux-Bottreau, les parcelles DE3-DE5-DE6. Demande de classement en zone A et non Av (bâtiment présent sur ces parcelles). Le classement en Av est trop restrictif et limitera trop fortement un éventuel agrandissement.
604	Email	Anonyme		Ce propriétaire du Grand Logis à La Boissière du Doré (parcelle D 338) demande confirmation des possibilités de réalisation d'une piscine et à titre de précaution demande l'extension de la zone UA sur la parcelle D338.
601	Email	Bouchereau Dominique et Marie-Paule		Ce propriétaire renouvelle son désaccord relatif à l'extension du STECAL au zoo de la Boissière du Dorée. Par ailleurs il demande le changement de destination de bâtiment : à la Huberdrerie et au Drouillet (Vallet). Pas d'indication de parcelles.
599	Email	Mme Coutzac Mme Hervé Mme Hérault		Ces propriétaires des parcelles YK 282 et 283 à St Julien de Concelles demandent leur classement en zone constructible.
597	Web	TETEDOIE LILIANE	Barbechat	Problématique du bourg de Barbechat (pétition)
594	Web	MADELENEAU BENEDICTE	Nantes	La déposante demande que la parcelle cadastrée ZH 112 à la Chapelle Heulin soit classée en zone constructible.
593	Web	Lucien et Vivianne LOUIS		Pétition Barbechat.
589	Web	GUIGAND Nathan	Divatte-sur-Loire	Pétition Barbechat.
588	Web	POESY	Barbechat	Pétition Barbechat.
585	Web	EARL PIERRE BLANCHE	LANDEMONT	Le déposant demande que ses parcelles BK82 et BK19 en zone humide et espace naturel à préserver restent en secteur agricole.

584	Web	Bonnet Rémi	La Chapelle-Heulin	Le déposant demande le classement en zone A de 2 parcelles ZK 49,50,51 lieu-dit les fromenteaux AR 110 lieu-dit le Quarteron à la Chapelle-Heulin.
583	Web	Anne-Sophie	Barbechat	Pétition Barbechat.
582	Web	Florent	Barbechat	Pétition Barbechat.
580	Web	Viaud Alexis	La Chapelle-Heulin	Le déposant demande que parcelle AD 95 à la Chapelle-Heulin passe zonage A et que les bâtiments qui s'y trouvent puissent obtenir un changement de destination.
578	Web	MAUGET		Le déposant demande que les parcelles ZD 222/223 à Saint Julien-de-Concelles classées en zone agricole deviennent constructibles.
576	Web	Rousselière Odile		Pétition Barbechat.
573	Web	VICTORIA BRISSEAU	SAINT JULIEN DE CONCELLES	La déposante demande le changement de zonage pour la parcelle XB 668 à Saint Julien de Concelles.
572	Web	LAURENT ET BEATRICE LEVEQUE	SAINT MAXIMIN	Les déposants de la Chapelle-Heulin, Les Pièces de la Croix, propriétaires des parcelles 104 et 107 (classées à ce jour en 2AU) demandent leur reclassement en zone Ub.
571	Web	MOREAU Cédric	La Chapelle-Heulin	Le déposant demande que sa parcelle BI396 située au 19, La Morsonnière 44330 LA CHAPELLE-HEULIN passe en totalité en zone UC1.
569	Web	Libeau Benjamin	Divatte sur Loire	Le déposant demande le classement en zone AU de ses parcelles ZC 38 39 40 41 44 61 66 276 445 273 275 269 302 326 128 au Loroux-Bottereau.
568	Web	Le Dour Philippe	Divatte sur Loire	Pétition Barbechat.
567	Web	jean-yves	ST Julien de Concelles	Le déposant demande que soit revu le classement de la zone NI du Loroux-Bottereau.
565	Web	AUBRON Emmanuel	La Regrippière	Ce propriétaire demande que les parcelles ZK 122 / ZK 123 / ZK 28 / ZK 29 ET ZK 77 passent en zone constructible. Parcelles sur la commune de Vallet. Classées en A au projet de PLUi
564	Web	Anonyme		Ce propriétaire de la parcelle AL 334, en zone A à la Chapelle-Heulin, demande son classement en zone constructible.
562	Web	Anonyme		Contribution inexploitable (pas le nom de la commune, pas de référence précise de la parcelle).

561	Web	Marie-Luce	SEVREMOINE	Cette propriétaire de la parcelle AI 133 à Vallet, la Pétinière demande à ce qu'elle passe en zone constructible.
560	Web	Fédération des Maraîchers Nantais	PONT SAINT MARTIN	Complète son avis daté du 13 août, en qualité de PPA, par deux remarques concernant le règlement écrit (sanctuarisation des zones A par rapport aux zones Av) et le règlement graphique (réduction à 50 m la distance entre installations agricoles et habitations).
559	Web	Petiteau Joseph et Guy	Mouzillon	Ces propriétaires des parcelles AI 131 et AI 132, à Vallet, la Pétinière demandent à ce qu'elles passent en zone constructible.
557	Web	GRIVAUD Angélique	LE LANDREAU	Cette demande concerne une parcelle et son bâtiment situés au Landreau « La Vrillonnière ». Des photos mais localisation impossible, car pas d'indication de la parcelle concernée.
556	Web	GALLOT Isabelle	NANTES	Doublon 555.
555	Web	GALLOT Isabelle	NANTES	Cette propriétaire possède six parcelles au Pallet, sises 18 et 20, rue Pierre Abelard. Par l'intermédiaire de son avocat elle conteste, de manière argumentée, plusieurs points du PLUi concernant ses parcelles et notamment leur nouveau classement de zone qu'elle considère incohérent ainsi que l'OAP des Jardins d'Abélard qui prévoit un emplacement réservé pour créer un parking.
553	Web	Consorts MARY / SECHER	Le Landreau	Ces propriétaires au Landreau, demandent : - le changement de destination du bâtiment (grange) sur la parcelle AE n°2. - que la parcelle AE n°22 redevienne constructible.
552	Web	ARDOUIN Antonin	LELOROUX BOTTEREAU	Ces propriétaires possèdent deux parcelles au Loroux-Bottreau : AN 850 et 851 Ils disposent d'un permis de construire délivré le 9 juillet 2024 pour une habitation et un garage. Ils souhaitent modifier l'emplacement du garage. Ils demandent une dérogation pour l'implantation du garage en limite de propriété, (contiguïté avec des zones A et Av, règle du retrait de 10m en zone UB) .

551	Web	Salmon Christian	VALLET	Les déposant demandent de reclasser la parcelle A 1155 au Vallet en zone constructible.
550	Web	Jean-Michel	Le landreau	Le déposant demande de reclasser les parcelles BT 264 et 266 au Landreau en zone constructible, au même titre que la parcelle BT 267 attenante.
547	Web	Anonyme		Pétition Barbechat.
546	Web	FEVRIER Anne-Sophie	VALLET	Cette contribution provient d'un couple de paysagistes et de viticulteurs à Vallet. Ils demandent la modification du classement en zone N des parcelles XO 67,108,114 qui obèrent les possibilités de bâtiments nécessaires à leurs activités. Cette demande est partiellement satisfaite car le PLUi a classé ces parcelles en zone agricole A, à l'exception de la petite parcelle XO 114 toujours en zone naturelle N.
92	Courrier	PETITEAU Solange		Cette contribution demande que la parcelle J 92 à Barbechat/Divatte sur Loire soit placée intégralement en zone constructible en raison de sa proximité du centre bourg. Celle-ci est classée pour partie en UB et pour partie en A ce qui empêche qu'elle soit construite.
91	Mairie de Divatte-sur-Loire	Des Habitants de Barbechat		Problématique du bourg de Barbechat.
539	Web	Godet martial	LA BOISSIERE DU DORE	Le déposant s'interroge sur des terrains situés au centre de la zone industrielle (référencé : 692 ; 1080 ;172 ;1127) reclassés en zone constructible à usage d'habitat à la Boissière du Dore.
538	Web	Joussiaume Alain	Saint Julien de Concelles	Le déposant demande de rendre constructible sa parcelle YH 15 à Saint Julien de Concelles.
537	Web	Joussiaume Alain	Saint-Julien-de-Concelles	Le déposant demande de rendre constructible ses parcelles Y0184 et YE79 à Saint Julien de Concelles.
536	Web	Joussiaume Alain	Saint- julien-de- Concelles	Le déposant demande de rendre constructible sa parcelle YE0178 à Saint Julien de Concelles.
535	Web	Arnaud Jacky	Saint julien de Concelles	Le déposant demande le changement de zonage des parcelles YR 307 et 308 à Saint Julien de Concelles.
534	Web	Annie et Jean-Luc CORBET	SAINT JULIEN DE CONCELLES	Le déposant demande le reclassement de zonage des parcelles YH 59 et YH 60,

				situées au Haut Village du Chêne à Saint-Julien-de-Concelles.
533	Web	Benureau Daniel	Craon	Le déposant demande la constructibilité de sa parcelle BY 458 au Loroux-Bottreau.
531	Web	BENUREAU Daniel	CRAON	Le déposant n'identifie pas la parcelle qu'il souhaite devenir constructible.
530	Web	CHENAS CATHERINE	LE LANDREAU	Le déposant demande le reclassement en zone constructible de la parcelle XB numérotée 186 à Saint Julien de Concelles.
89	Courrier	Anonyme		Problématique bourg Barbechat. Copie de la pétition.
88	Courrier	GUERIN Dominique		Le déposant demande qu'une partie de sa parcelle YT 3 à Vallet soit reclassée en zone constructible.
87	Mairie de Le Pallet	GOUDY Marie-Pierre et Yves		Le déposant demande que ses parcelles AS 908 et 909 classées en zone A du PLUi restent en zone Nh1.
526	Web	INDIVISION POTINEAU	LE LANDREAU	Le déposant demande le changement de zone A en zone NH2 des parcelles BV 254, 262 et 263 au Landreau et un changement de destination sur des anciens bâtiments agricoles.
86	Mairie de Le Landreau	HALLEREAU Jean-Michel		Les déposants demandent que leur parcelle BH 7 au Landreau devienne constructible.
523	Web	Jean Marc	Divatte sur Loire	Le déposant souhaite la modification du plan de prévention des risques inondation touchant la parcelle cadastrée ZM 440 à l'Epine à Divatte sur Loire.
84	Mairie de Vallet	MARCHAND Jean-Paul		Le déposant demande que ses parcelles AE 139, 140, 141 et 144 à Vallet soient constructibles.
82	Mairie de Vallet	GFA Vignoble Honoré		Le déposant demande le classement en zone constructible de sa parcelle BE 93 à Vallet.
522	Web	Tabary Marie	Le Pallet	La déposante demande le classement en zone Ae des parcelles AT 244, 251, 252, 242 et 241 au Pallet classées en zone Av au PLUi.
521	Web	william	DIVATTE-SUR-LOIRE	Pétition Barbechat.
520	Web	Catherine Guérin	Divatte-sur-Loire	Pétition Barbechat.
517	Web	Hervouet Sandra	La Divatte sur Loire	La déposante conteste le zonage des parcelles 170, 173, 174, 361 et 362 au lieu-dit de la Tirelière, situées sur la commune de La Regrippière

				précédemment en zone N (Naturelle) et/ou A (Agricole) et classées désormais en zone humide.
511	Web	Leroux Jean-Yves	Divatte sur Loire	Le déposant demande que les bâtiments "remarquables" sur la parcelle G 211 à Divatte sur Loire soient répertoriés au titre des bâtiments susceptibles de changer de destination en zone A.
509	Web	Soucramanien Priscillia	La Boissière du Doré	La déposante, pépiniériste demande que les parcelles n°170, 173, 174, 361 et 362 sur la Commune de la Regrippière soient classées en zone A.
507	Web	RICHARD Bertrand	BASSE-GOULAINNE	Le déposant demande que les parcelles CS 8/9/10/11/77/76/75 et les parcelles CP 28 et 29, (commune non identifiable) classées Av restent en zone A.
503	Web	MARCHAND Chantal	SION LES MINES	Le déposant demande le classement de sa parcelle "BV 93" au lieu-dit "La Cour" à la CHAPELLE-HEULIN en zone constructible.
502	Web	Evain Loic	VALLET	Le déposant demande que les parcelles 221-179 et 267 (rue d'Anjou) à Vallet classées en zone à urbaniser deviennent un futur parking.
73	Mairie de Vallet	SICOT Philippe (Sté BLANLOEIL		L'entreprise de travaux publics Blanloeil de Clisson, signale que les parcelles BH 45, 46, 49 et AO 200, 201 et 2208 ne sont pas signalées comme zone de carrières.
499	Email	PIOU Lucien		Le déposant demande que sa parcelle cadastrée XA 292 à Saint Julien de Concelles soit reclassée en zone AH7.
498	Web	Robin Christine	Divatte-sur-Loire	Pétition Barbechat.
497	Web	ROBIN patrice	Divatte-sur-Loire	Pétition Barbechat.
496	Web	Le Dour Christine	Divatte sur Loire	Suite de la pétition Barbechat : demande d'une nouvelle enquête publique.
495	Web	Madeleine Dupras	Divatte sur Loire	La déposante reprend les mêmes arguments pour défendre l'avenir du Bourg de Barbechat dont les habitants se sentent totalement trahis depuis la fusion des deux communes. Elle signale qu'une pétition est en cours de signature.
493	Web	GALLOT Isabelle	NANTES	Cette propriétaire possède deux parcelles au Pallet, BE n° 291 et n° 292 sises 16, Rue Pierre Abelard. Par l'intermédiaire de son avocat elle conteste, de manière argumentée, plusieurs points du PLUi concernant ses parcelles et notamment leur nouveau

				classement de zone qu'elle considère incohérent ainsi que l'OAP des Jardins d'Abélard qui prévoit un emplacement réservé pour créer un parking.
491	Web	GRELIER, Solène	DIVATTE-SUR-LOIRE	Problématique du bourg de Barbechat (pétition)
488	Web	GICQUIAU Pauline	Champtoceaux	La propriétaire demande le classement en zone constructible, au moins en partie, de sa parcelle XN 223 à Vallet.
484	Web	Muzelet Pedron Yvonne	BARBECHAT DIVATTE SUR LOIRE	Problématique du bourg de Barbechat (pétition)
483	Web	CRAUFFON Aurélien	Landemont Orée d' Anjou	M Crauffon demande l'annulation du classement en zone humide des parcelles A 170, 173, 174, 361 et 362 à La Regrippière (La Tirelière), leur maintien en zone A afin de réaliser dans un zonage permettant la réalisation de son projet agricole (production de plants de légumes, aromatiques et médicinale, fleurs, petits fruits, arbuste en agriculture biologique) .
482	Web	JAMIN Loic	Divatte-sur-Loire	L'ancien maire de Barbechat s'oppose au classement du bourg en zone UB. A ce titre il demande le reclassement en UA.
480	Web	GALLOT Isabelle	NANTES	Cette propriétaire possède deux parcelles au Pallet, n° 277 et n° 422 sisés 22, rue Pierre Abelard. Par l'intermédiaire de son avocat elle conteste, de manière argumentée, plusieurs points du PLUi concernant ses parcelles et notamment leur nouveau classement de zone qu'elle considère incohérent ainsi que * l'OAP des Jardins d'Abélard qui prévoit un emplacement réservé pour créer un parking.
479	Web	CAILLAUD Jean-Pierre	BARBECHAT	Problématique du bourg de Barbechat (pétition)
477	Web	CAILLAUD Patricia	BARBECHAT	Contribution à rattacher à la problématique de Barbechat (pétition).
476	Web	Yvan POTINEAU	Le landreau	Afin de pouvoir rénover des bâtiments (habitation), ce propriétaire de deux parcelles à La Bazillière, BR90 et BR91, au Landreau demande le changement de classification de ces parcelles.
475	Web	Anonyme		Ce propriétaire de la parcelle XA 292 à St Julien de Concelles demande à ce qu'elle soit classée en zone constructible car elle correspond au jardin entourant sa maison d'habitation.

				Nota: cette parcelle est pour partie en Ah7 (maison) et pour partie en A (jardin).
474	Web	Cadiou Christine	BARBECHAT	<p>Cette contribution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - reprend les observations des collectifs de Barbechat (pas de classement en UB) - demande que la parcelle J 92 à Barbechat (Divatte sur Loire) soit classée constructible. <p>Nota : Au PLUi cette parcelle est classée pour partie en zone UB et pour partie en zone A.</p>
472	Web	QUILHET Eliane	SAINT MICHEL CHEF CHEF	L'indivision BRIAND, demande que les parcelles sur la commune de St Julien de Concelles , YE 20 (village de la Sablière) et YE205 (village de la Robinière) soient classées en zone constructible.
471	Web	MARINOT HELENE	saint-Julien-de-Concelles	<p>Les trois propriétaires des parcelles YL 425 et 143 à St Julien de Concelles demandent à ce que ces parcelles soient classées en zone constructible.</p> <p>Ces parcelles classées en A ne sont pas adaptées à l'exploitation agricole (roches).</p> <p>Ils posent la question pour savoir "comment le périmètre est-il calculé pour répondre à cette loi ZAN ?"</p>
470	Web	Latto Emilia	DIVATTE SUR LOIRE, BARBECHAT	Contribution relative à la problématique de Barbechat. (pétition et rappel des termes de la charte de 2015 relative à la fusion de La Chapelle Basse mer et de Barbechat).
468	Web	Desfosses Guy	Vallet	<p>Demande la modification de la zone A à Les landes de Chaboissières/Vallet.</p> <p>Nota : parcelle concernée non précisée.</p>
467	Web	COREAU Jean Paul et COREAU Marie-Thérèse	Divatte sur Loire	Cette contribution évoque la problématique de Barbechat.
466	Web	Anonyme		Le déposant demande que ses parcelles AE360 et AE61 (la commune n'est pas renseignée) soient classées en zone Ah1.
464	Web	Jacky		Problématique de Barbechat.
463	Web	Rival Michel	Divatte Sur Loire	Cette contribution rappelle une nouvelle fois la problématique du bourg de Barbechat.
461	Web	PENEAU I.		<p>Ce propriétaire de la parcelle BP 256 à La Chapelle-Heulin située dans le village de la Bernardière et qui, malgré cela, est classée en zone A.</p> <p>Il demande à ce qu'elle soit classée en UC.</p>

460	Web	Huteau Marie Claude	LE PALLET	Cette propriétaire demande le maintien en zone Nh1 des trois parcelles AV 189 ,190 ,34 sur la commune du Pallet et sur lesquelles sont construites des habitations. Ces parcelles sont classées en A au PLUi ce qui leur enlèvera une grande partie de leur valeur. ("grave préjudice")
459	Web	COUGNAUD Anne-sophie		Ces propriétaires possèdent à Vallet 3 parcelles contigües : IK 252 classée en UC2 au PLUi ; IK 273 et IK 272 classées chacune pour partie en UC2 et en A. Afin d'optimiser leur projet (réalisation d'une extension) ils demandent "une modification mineure de zonage".
456	Web	Anonyme		Ce propriétaire possède au Loroux-Bottereau les parcelles ZC 95 et 132 classées UB au PLUi et qui constituent le lotissement de Richebourg. La parcelle 132 permet d'accéder à la parcelle 95 destinée à recevoir les constructions. Ce propriétaire renouvelle sa demande de constructibilité de la parcelle 95 qui lui aurait été refusée en raison de la règle du recul des 30 mètres.
453	Web	Jean-Louis	DIVATTE SUR LOIRE, BARBECHAT	Cette contribution évoque la problématique du bourg de Barbechat. Elle reprend les items de la pétition des habitants sur le sujet.
452	Web	Odile Bouyer	Divatte sur Loire	Cette contribution évoque la problématique du bourg de Barbechat
451	Web	Chems Maarif Isabelle	Divatte sur Loire	Cette contribution évoque la Problématique du bourg de Barbechat.
449	Web	Étienne Martine	Divatte sur Loire	Problématique du bourg de Barbechat
448	Web	CORBET Jeannette	THOUARE SUR LOIRE	Le propriétaire en indivision des parcelles J 1728, J 132 (constructibles) et J978 (partiellement constructible) à Barbechat demande le classement de l'ensemble des 3 parcelles en zone constructible.
446	Web	Thierry	DIVATTE SUR LOIRE	Le déposant avance les mêmes arguments concernant le bourg de Barbechat. Les habitants se sont concertés pour s'opposer au projet de PLUI
445	Web	Arnaud Masserot	Barbechat	Le déposant reprend les mêmes arguments concernant le bourg de Barbechat, comme les contributions 443 et 444.

443	Web	Tiphaine Leloup	Barbechat	Cette habitante de Barbechat est opposée au classement du Bourg en UB. Elle dénonce le nombre élevé d'OAP notamment pour la salle Sainte Anne. De nombreux habitants sont soucieux du devenir de la commune, c'est la raison pour laquelle ils demandent un reclassement du bourg en UA. La charte signée en 2016 n'est pas respectée et la population se sent trahie. Elle demande de ne pas valider le projet de PLUi.
441	Email	François Strouble		Afin de développer son exploitation agricole le propriétaire souhaite agrandir son réservoir d'irrigation. Pour ce faire, il demande le reclassement en zone agricole des parcelles suivantes : BY 23,24,27,13.
440	Email	Jean-Louis BOSSARD		Le propriétaire de la parcelle AN8 à La Chapelle-Heulin demande le changement de destination du bâtiment déjà raccordé à l'eau et à l'électricité. Pour la parcelle AI 815 il demande la possibilité de passer de la zone non-aedicandi à un zonage permettant la construction de bureau ou de commerce.
436	Email	Marie Anne et Gaëtan RIO		Ce propriétaire de la parcelle ZY 819, au Chêne vert, Divatte sur mer, demande à ce que cette parcelle soit classée en zone constructible (UC1).
435	Email	GUERIN Dominique		Ce propriétaire de la parcelle YT 3 au Bois Jambas, à Vallet, demande son classement en zone constructible.
433	Email	Mr et Mme LE SAUSSE		Les déposants demandent le classement de leur parcelle HZ 175 à Vallet en zone constructible.
432	Email	Bouchet Christian		Le déposant demande une classification en zone 2 AUb d'un terrain (ancien jardin), parcelle WK 0081 à Vallet.
431	Email	Bouchet Christian		Le déposant demande que sa parcelle WI 0047 soit classée en Zone 2 AUb à Vallet .
430	Email	Sandrine VIAUD HOUSSET		La déposante demande que sa parcelle AP 344 à Vallet reste en zone Ah1 au lieu de A.
428	Email	Aurélien GAUDIN		Le déposant souhaite conserver la zone Ah1 pour ses parcelles ZR 73, ZR74, ZR 285, ZR 304 à Vallet.

427	Web	BREVET REMY	VALLET	Ce propriétaire veut savoir pourquoi toutes ses parcelles ne sont plus en zone constructible (parcelles HI 287,44, 307 48, 318 ,322, 67, 68 à Vallet)
423	Web	Rousseau Couillaud Chrystelle / Rousseau Hélène	Le Pallet	Les déposantes demandent la constructibilité de la parcelle BL46 au Pallet classée en zone A.
422	Web	Anonyme		Cette contribution exprime la problématique du bourg de Barbechat.
421	Web	GFA BOURDIN ROGER	LE PALLET	Le GFA Bourdin Roger est propriétaire de la parcelle AT 571 au Pallet. Il demande de rendre constructible une part du terrain au nord de cette parcelle (le long de la route communale), en laissant la plus grosse partie en zone agricole. Nota : Une toute petite bande d'accès au nord de la parcelle est en UC au PLUi.
420	Web	Valérie Debord	Barbechat	Ces habitants de Barbechat sont opposés au PLUi pour ce qui concerne les évolutions futures du bourg (zonage, OAP etc...) Contribution à rapprocher de celles concernant Barbechat.
419	Web	Berras jean-pierre		Ce propriétaire pose une réclamation pour un lot de parcelles au Landreau CE 75, 81, 4, 76 qui était classé en zone A avant et qui passe en zone Av, alors que ces terres sont louées en maraîchages. De plus il est en désaccord sur la zone en vert qui a été créée en zone CO 361, 374, 370, 385, 387.
418	Web	J.F. Gautier	Divatte-sur-Loire	Cette contribution évoque la problématique du bourg de Barbechat (classement en zone Ub, démolition de la salle Ste Anne, trop de densification et trop d'OAP).
415	Web	Nielassoff Josiane		Cette contribution demande que Barbechat garde son identité de commune à part entière et ne devienne pas une cité dortoir.
414	Web	Bahuaud, Jean	Le Pallet	Le propriétaire des parcelles près de la gare du Pallet concernées par la création de la zone référencée " 2AUEpum " comprend l'intérêt pour la commune de créer une zone d'activité proche de la gare. En contrepartie, il demande à ce que des parcelles à définir deviennent constructibles, en bas de cette zone et le long de la route.

				(Le Pallet planche 10/13 du règlement graphique-1/2500).
411	Web	AUBERT, MICHAËL	Divatte-sur-Loire	<p>Un collectif d'habitants de Barbechat ,</p> <ul style="list-style-type: none"> - conteste le classement du centre bourg historique en zone UB; - estime que le nombre d'OAP à Barbechat est trop élevé; - refuse la démolition de la salle Sainte Anne (OAP Ste Anne); - estime que les bâtiments patrimoniaux ne sont pas clairement définis dans le PLUi , comme ils le sont dans le PLU. - rappelle les termes de la charte de 2019 relative à la fusion des communes de Barbechat et de la Chapelle Basse Mer. - conclut au refus du PLUi présenté et demande une nouvelle enquête publique. <p>En fin de contribution figurent deux liens pour signer des pétitions.</p>
410	Web	LAM VAN BA Maroline	Divatte-sur-Loire	Cette habitante du bourg de Barbechat est opposée au classement du bourg en zone Ub, alors qu'il devrait être en UA.
409	Web	Rousselière Odile, Rousselière François	Divatte sur Loire	<p>Ces habitants de Barbechat sont propriétaires des parcelles J 38, 41 et 48 (Divatte sur Loire).</p> <p>Ils sont opposés au classement en UB du bourg de Barbechat et ils ne comprennent pas que la construction de bâtiments R+2 soit autorisée dans un ensemble comprenant des bâtiments patrimoniaux.</p> <p>Ils demandent par ailleurs à ce que leurs trois parcelles soient sorties du périmètre de l'OAP centre bourg ouest.</p> <p>Enfin ils demandent pourquoi la zone humide de 276 m², identifiée sur les parcelles J 41, 48, 1489 et 1491 en cours d'élaboration du PLUi, n'apparaît pas sur les plans du nouveau PLUi.</p>
408	Web	JOLLY Jocelyne	BARBECHAT	Doublon avec n°407

407	Web	JOLLY Pierre-Charles	BARBECHAT	Cette contribution à caractère collectif critique le reclassement du centre bourg historique de Barbechat en zone UB (secteur périphérique à dominante résidentielle), seul bourg à être ainsi zoné qui deviendra une cité dortoir. La contribution note le nombre élevé d'OAP projetées dans le bourg augurant d'une densification plus forte que celle des autres communes et risquant de défigurer l'harmonie existante, au vu du projet en cours sur l'îlot centre bourg. Elle relève particulièrement, l'OAP Ste Anne qui aboutira à la démolition de la salle Ste Anne identifiée comme « Architecture qualitative » et qui est un marqueur identitaire du bourg. De plus, la contribution estime qu'il existe un autre patrimoine qualitatif qui n'est pas clairement identifié au PLUi. Enfin, elle rappelle les termes de la charte signée en 2016 entre les communes de Barbechat et la Chapelle Basse Mer, lors de leur fusion.
406	Web	Marie Thérèse Tetedoie	DIVATTE SUR LOIRE	Pétition Barbechat
405	Web	Philipe Tetedoie	DIVATTE SUR LOIRE	Pétition Barbechat.
403	Web	Bouchereau Dominique et Chantal	Divatte sur loire	Pétition Barbechat.
401	Web	Babin Annette	Divatte-sur-Loire	Pétition Barbechat.
399	Web	JORET Fabrice	Divatte sur Loire	La déposante demande que sa parcelle ? 916 située rue Sophie Trébuchet à Divatte sur Loire soit classée en zone constructible.
398	Web	Carrara annie	Divatte sur loire	Cette habitante de Barbechat demande à ce que ce bourg soit en zone UA, caractéristique des bourgs traditionnels avec mixité de service. Refus du classement en zone Ub
397	Web	Carrara jean-yves	divatte sur loire	Cet habitant de Barbechat demande à ce que ce bourg soit en zone UA, caractéristique des bourgs traditionnels avec mixité de service. Refus du classement en zone Ub
396	Web	Anonyme		Cette contribution demande à ce que le bourg de Barbechat "reste en zone B".

395	Web	CORBET JOSEPH	MONTREVAULT SUR EVRE	Faute de références cadastrales exactes, d'indication de la commune ou d'adresse il n'a pas été possible d'exploiter cette demande.
394	Web	Bahuaud Cyntia	Gorges	Ces propriétaires de la parcelle AS184 à Mouzillon, demandent à ce que celle-ci soit classée en zone constructible.
393	Web	LE SAUSSE Hugo	Vallet	Ce propriétaire possède la parcelle HZ 175 à Vallet. Celle-ci est classée au PLUi pour partie en UC2 et pour partie en A. Il demande à ce que la totalité de cette parcelle soit en zone constructible.
389	Web	GAUDIN Aurélien	VALLET	Le déposant souhaite que les parcelles ZR 543, ZR 544, ZR 545, ZR 548, ZR 549, ZR 550, ZR 551 à Vallet restent classées en zone Ah1.
71	Mairie de Divatte-sur-Loire	REDUREAU Andrée et Daniel		Les déposants demandent que leur parcelle ZT 56 devienne constructible.
388	Web	MASSON MAGALIE	Le Pallet	La déposante demande que ses parcelles BL n°370 et 372 au Pallet passe intégralement en zone UC1 au PLUI.
386	Email	Gérard PAUVERT		Le déposant demande que sa parcelle WS50 située sur la commune de VALLET soit classée en zone constructible.
384	Email	Nicolas Destouches		Le déposant demande que les parcelles AL 570 et 574 au Loroux-Bottereau soient maintenues en zone UA ou bien que celles-ci soient constructibles par la modification de la règle de recul de 5 mètres du règlement de la zone N.
383	Email	Hubert Gohaud		Le déposant demande un changement de destination parcelle AX399 d'un bâtiment en pierre et AX400 bâtiment en parpaings et soit conservée en habitation la parcelle AX504 au Landreau.

381	Email	SUTEAU Olivier		<p>Trois habitants de Divatte sur Loire (Barbechat- Le champ Chapron) font cinq observations sur le PLUi, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur le secteur du champ Chapron concernant les parcelles F 590-588-587-897-584-807-806 qui sont classées en Av au PLUi . Elles devraient rester classées en A (présence d'élevage en stabulation). • Zone An sur le secteur de la forêt, des Freiches. Cette zone devrait être classée en A , comme en face sur la commune du Loroux-Bottreau. • Sur la zone 2 AU du bourg de Barbechat au lieu-dit la Jouyère , la zone ne devrait pas englober le bâtit en pierre qui devrait être pastillé en changement de destination. • Supprimer tous les changements de destination qui sont en bordure de la zone Av. Faire des changements de destination en bordure des vignes amènera à plus ou moins long terme la disparition du vignoble (ZNT ,traitement conflit, etc....). • Sur la feuille 2.4.2 patrimoines variés page 104. Ce qui est inscrit comme sentier au PDIPR est en partie faux. Cela avait déjà été signalé par la chambre d'agriculture, la bonne carte des PDIPR est la carte page 46. Anomalie reconnue (maire de Divatte sur Loire).
380	Email	Consorts Bouyer		Les consorts Bouyer possèdent la parcelle ZM 236 sur la commune de Divatte-sur-Loire.
377	Email	Hubert et Marie Agnès GOHAUD		Les déposants propriétaires des parcelles AX 205, 397,122,146 à Le Landreau demandent leur classement en Nh2.
376	Email	Consorts Bouyer		Les consorts Bouyer rappellent que leur parcelle ZM 236 à Divatte sur Loire est aujourd'hui utilisée par la commune pour y déposer des matériaux divers. Ils demandent le classement de cette parcelle en zone constructible.
375	Email	Mr Bernier		Les cohéritiers des parcelles ZC 56 et 78 rue des Violettes au Loroux-Bottreau sont en Av au PLU actuel et au futur PLUi. Ils demandent que leurs parcelles soient classées en zone constructible.

374	Web	Anonyme		Le déposant anonyme propriétaire des parcelles ZM 110,112,113 demande que le fond de la parcelle 113 (en A) soit aligné sur la 112 en Ah1.
68	Mairie de La Regrippière	MARTIN Philippe		Le propriétaire des parcelles H1097,1168,1096 au champ Oger/ La Regrippière demande leur classement en zone constructible.
373	Web	Gilles	Vallet	Doublon 372.
370	Web	Philippe	Divatte sur Loire	Cette requête n'est pas clairement exprimée. Le propriétaire des parcelles 38 et 40 à Barbechat sont probablement classées en zone naturelle N (et non section N ?). On peut supposer qu'il souhaite que ses parcelles deviennent constructibles ?
369	Web	Babin Catherine	LE LOROUX - BOTTEREAU	La déposante demande que sa parcelle ZC 165 / Loroux-Bottreau qui était en 2AU au PLU et prévue en A au PLUi soit classée en zone constructible. Par ailleurs, secteur des "Basses Landes" les parcelles DP 171,179,182 ont été déclassées de 2AU à N. Elle demande leur reclassement en 2AU.
367	Web	Caillaud Pellerin Christiane	Corcoué sur logne	La déposante demande, pour raisons diverses, le classement en UC1 des parcelles à la Chapelle-Heulin : - "La Morsonnière" BI 134 et BI 135, - "L'aurière" AP 74, - "Les Bitières" BV 145.
66	Courrier	HURET Daniel		Le déposant demande que sa parcelle YV 141 à Saint Julien de Concelles soit classée en zone constructible.
65	Mairie de Le Loroux-Bottreau	BOUYER Marie-Paule		La déposante demande le classement en zone constructible de ses parcelles ? 259 262 et 263 au 50 rue de Nantes au Loroux-Bottreau.
64	Mairie de Le Loroux-Bottreau	BERTHO Nicolas (Atelier 7)		Le déposant demande le classement en zone constructible de sa parcelle CH 325 au Loroux-Bottreau.
63	Mairie de Le Loroux-Bottreau	CHOBEAU Pierre		Le déposant demande le reclassement en zone A de sa parcelle BR 543 au Loroux-Bottreau classée en zone NI.
62	Mairie de Le Loroux-Bottreau	MARCHAIS Patrice et Olivier		Les déposants demandent que leurs parcelles AO 65, 68, 69 et 90 situées au Loroux-Bottreau soient classées en zone A au PLUi.
61	Mairie de Le Loroux-Bottreau	JUTON Odile		La déposante demande le classement en zone constructible de ses parcelles ZV 758, 759 au Loroux-Bottreau.

60	Communauté de communes Sèvre et Loire (espace Sèvre)	BOURDIN Philippe		Le déposant demande le classement en zone constructible de sa parcelle WK 184 à Vallet.
363	Web	Bernard	Vallet	Ce propriétaire des parcelles WN 100,103,141,144,145 à Vallet demande une modification de zonage, afin de construire un garage à proximité de son habitation principale.
59	Mairie de Le Pallet	CROUSSOUARD Nathalie et Yannick		Les déposants demandent le reclassement de la parcelle BM 814 au Pallet en zone constructible.
57	Mairie de Vallet	MAROT Jean et Colette		Le déposant demande que ses parcelles AO 146, 147, et 239 au Pallet soient classées en zone constructible.
55	Mairie de Vallet	PICHON Claude-Michel		Le déposant demande le classement de ses parcelles à Vallet HZ 164, 179, 184 en zone constructible.
359	Web	Janneau Henri	DIVATTE SUR LOIRE	Ces propriétaires possèdent diverses parcelles au Loroux-Bottereau sur le site du château médiéval de Pierre Landais. Il constatent que le projet de PLUi ne permet " pas la réalisation d'un projet cohérent sur cette unité foncière, puisque le règlement écrit est plus contraignant que le précédent." En conséquence, ils demandent : - soit un reclassement en zone UA de l'ensemble de la surface des parcelles AL 570 et AL 574 en cohérence avec les parcelles voisines et les découpages réalisés sur les centres bourg des différentes communes de la communauté de communes. - soit une modification du règlement écrit sur les zones N en supprimant les reculs de 5m permettant les constructions dans la zone UA définie sur la parcelle 570.
358	Web	Anonyme		Le déposant anonyme demande que sa parcelle XN 349 à Vallet soit classée en zone constructible.
357	Web	Anonyme		Le propriétaire de la parcelle XN 139 à Vallet demande le changement de destination du garage existant.
356	Web	VIAUD ANNICK	loroux bottereau	Cette propriétaire demande le classement de la parcelle BY281, rue des rochettes, au Loroux-Bottereau, en UC1 actuellement classée en zone agricole.

355	Web	FONTENEAU Sophie	Divatte sur Loire	Ces propriétaires possèdent les parcelles F 317, 314, 315, 312, 313 et 308 à la Divatte sur Loire (la Breulière) Ils souhaitent construire un studio de jardin d'une emprise au sol de 27m ² (pas d'imperméabilisation du sol, posé sur pieux mécaniques) sur la parcelle 313 en limite de propriété de la parcelle 309 et empiétant légèrement sur les parcelles 317 et 315. La distance entre l'habitation principale et l'extension serait inférieure à 15m. Ils demandent si ce sera possible sachant que les parcelles vont passer du zonage Ah du PLU actuel au zonage A dans le PLUi
353	Web	Jeanneret Marina	La Haye-Fouassière	Ces propriétaires demandent le classement en zone constructible de la parcelle BM 1 à La Chapelle-Heulin afin de construire 3 ou 4 maisons d'habitation.
352	Web	FEUILLATRE Frédéric	Divatte-Sur-Loire	Ce propriétaire demande le changement de destination d'un bâtiment situé sur les parcelles ZR 100 et ZR 369 à Divatte sur Loire.
350	Web	BOUCHEREAU	Saint-Julien-de-Concelles	Ce propriétaire demande à ce que les parcelles YM 36, 37(cave) et 42 à St Julien de Concelles (bois vignéau) soient classées en zone constructible. Ces parcelles se situent entre une zone UB et une zone UEs.
349	Web	Delaunay Arthur	NANTES	Via un cabinet d'avocats, les consorts Thireau demandent le classement partiel en zone UC1 de la parcelle ZA 6 à la Chapelle Heulin. En outre, ils demandent la correction du règlement graphique qui signale une haie en partie nord de la parcelle.
54	Mairie de Vallet	CAILLER Guillaume		Le propriétaire des parcelles BC 36,276,275,277,279,41,229,233,236 à Vallet demande la suppression du zonage Av vers un classement en A afin de pouvoir y réaliser des constructions agricoles.
53	Mairie de Vallet	BRETIN Rémy		Le propriétaire demande le classement en A de sa parcelle AC274 à Vallet pour lui permettre d'envisager un changement de destination avant la vente à un artisan.

52	Mairie de Vallet	DAVID Stéphane		Le propriétaire des parcelles ZM107,108,109 à Vallet demande sans doute leur classement en A pour lui permettre de demander des changements de destination. Il souhaite le classement en A sur la partie nord de la parcelle ZM 166 pour y faire un abri pour animaux. Il demande aussi le classement en A au lieu de Av des parcelles ZM18,19,20 21,22,23.
344	Web	GODIN Claude	Orée d'Anjou	Le déposant propriétaire de la parcelle J 978 signale deux zonages différents. Il demande sa constructibilité dans son entièreté. Pour mémoire il possède deux parcelles J 132 et J 1728 attenantes constructibles.
341	Web	HYVERT JEAN-PAUL	LE LOROUX BOTTEREAU	Le déposant demande que les parcelles AV274 – AV277 – AV283 - AV78 et AV345, situées Route des Cerisiers au Loroux-Bottreau, soient maintenues en zone constructible.
340	Web	Leray Anne	DIVATTE SUR LOIRE	La déposante demande le reclassement, du centre bourg de Barbechat à Divatte-sur- Loire en zone UA.
339	Web	BOURDIN GILLES	LE PALLET	Le déposant demande que la parcelle AT45 située au Pallet soit classée en zone UC1 au PLUi
338	Web	HYVERT JEAN-PAUL	LE LOROUX BOTTEREAU	Le déposant demande que les parcelles AV 244 et AV 249, situées Route des Cerisiers au Loroux-Bottreau, soient maintenues en zone constructible.
336	Email	Michel Petiteau		Ces propriétaires indivis des parcelles CD 98 et CD 99 à Vallet demandent leur classement en zone constructible (UC 2 au nouveau PLUi)
333	Email	Mouzill'œuf - Amaury Bourget		Cet éleveur de poules pondeuses situé au Mouzillon , à «La Blandinerie » constate que toutes ses parcelles seront classées en zone naturelle alors qu'elles étaient en zone agricole. Ce qui lui interdirait toute évolution de ses installations condamnant ainsi la poursuite de son activité.
332	Email	Erwan Le Berre		Ce commerçant fait part de sa surprise concernant la modification des modalités du transfert du Super U de Vallet ainsi que des incidences sur la zone du Brochet. Il constate qu'il y aura deux zones commerciales en périphérie

				ce qui est préjudiciable aux commerçants du centre-ville.
331	Email	Michèle PIOU		Ce propriétaire de la parcelle WE 182 à Vallet demande son classement en zone constructible.
330	Email	Pierre CHOBEAU		Ce maraîcher propriétaire de la parcelle BR 543 au Loroux-Bottereau sera classée en NI au futur PLUi. Il demande le classement de cette parcelle en zone agricole A afin de de lui permettre de poursuivre son activité de maraîcher sur la parcelle. Il présente en ce sens un argumentaire.
329	Email	Sandrine CHARRON-PACCAUD		Doublon 327
328	Email	Sandrine CHARRON-PACCAUD		Contribution en lien avec la 327
327	Email	Sandrine CHARRON-PACCAUD		Cette propriétaire de la parcelle CM 57 à Mouzillon (la Morandière). Elle demande à ce que cette parcelle soit constructible. Elle précise que la parcelle est encadrée par des parcelles classées en UC1, elle est en bordure de voirie, elle a accès aux réseaux et sa surface est suffisante pour construire une habitation.
326	Web	LEPONT Alix	INGRANDES LE FRESNE SUR LOIRE	Les 3 parcelles 128,129,130 dont il est propriétaire à la Boissière du Doré ont vu leur zonage évoluer de la zone forestière Nf en A au PLUi. Il demande comment peut-il être assuré que les 3 bâtiments existants sur ses parcelles soient considérés comme bâtiments habitables (résidence secondaire).
325	Web	LEBRUN C	Le Loroux Bottereau	Le déposant demande la création de deux lots constructibles sur la parcelle BX 353 en A au PLUi, rue de la source à Pochaude.
324	Web	Godard Marie	DIVATTE SUR LOIRE	La déposante propriétaire de la parcelle J 978 à Divatte sur Loire classée en deux zones différentes au PLUi demande qu'elle soit constructible dans son entièreté ?
323	Web	Florent Bagrin	St Julien de concelles	Doublon 322

322	Web	Florent Bagrin	St Julien de Concelles	<p>Le propriétaire des nombreuses parcelles aux clos (jaunay, poeze et rochettes) au Landreau en zone agricole depuis longtemps et en Av au PLUi rend impossible toute évolution. Il demande un reclassement des parcelles suivantes en zone A:</p> <ul style="list-style-type: none"> - CH 55,56 ,35,70,63,57,58, 59 -CD 1,2,3,70,71,72,151,149,64,65,154, 60,61,52 -CE <p>87,88,89,81,8é,7,,8,9,10,11,12,3,4,75,76</p>
321	Web	LAPIJOVER Eric	Saint Sébastien sur Loire	<p>Le déposant est propriétaire de la parcelle ZR 83 en UB à Vallet sur laquelle figure un bâtiment agricole qu'il souhaite transformer en "pico-brasserie" artisanale. Il souhaite bénéficier d'un zonage adapté et d'un changement de destination de ce bâtiment lui permettant de développer son activité.</p>
320	Web	MARCHAIS Patrice et Olivier	LE LOROUX BOTTEREAU	<p>Le propriétaire des parcelles AO 67, 68, 90, 65 sont en zone A au PLUi. Il demande leur classement en A pour bâtir des nouveaux bâtiments viticoles et poursuivre l'activité.</p>
316	Web	Anonyme		<p>Le propriétaire signale (en complément contribution 37) que la parcelle ZV 465 à Divatte sur Loire en UC1 au PLU est passée en zone agricole au PLUi. Un CU a été accordé en 2024. Il demande un retour en UC1.</p>
315	Web	Amaury Bourget	MOUZILLON	<p>Exploitant d'un élevage de poules pondeuses au 307"La Blandinière/Mouzillon sur des parcelles en A au PLU et en zone naturelle N au PLUi.</p> <p>Il demande un retour à un zonage agricole afin de pouvoir faire évoluer son activité.</p>
311	Web	Jean-Christophe	Vallet	<p>Le déposant demande reclassement de la parcelle AE 443, actuellement située en zone Av, en zone A.</p>
51	Mairie de Mouzillon	GANICHAUD Gilbert		<p>Le déposant demande que sa parcelle AL 95 au Mouzillon reste classée en zone AUb.</p>
49	Courrier	BORDET Jacky		<p>Le déposant demande le classement en zone constructible de la parcelles CD 313 au Mouzillon.</p>

48	Courrier	Bordet Jacky (GFA Bordet de la Rouaudière)		Le déposant demande le classement en zone constructible des parcelles CD 71 et 72 et BY 225 au Mouzillon.
310	Web	DUPONT YVES	PREFAILLES	Le déposant demande un changement de destination et de constructibilité pour les parcelles A366 et A1262 situées au village des roseaux à Vallet.
304	Web	Bauduin Sophie	Dompierre sur Yon	Cette propriétaire demande le classement de 8 parcelles en UC1, BM 739,423, 634, 740, 635, 638, 762 et 754, au Pallet, village de Pé de Sèvre.
303	Web	ALINOFI François	Divatte-sur- Loire	Cette contribution concerne les parcelles ZP 406,408 et 411 à Divatte sur Loire, village de la Caroil du Pin. Ces parcelles initialement classées en UC, seront classées en Av au PLUi créant ainsi une dent creuse inexpliquée. Par conséquent il est demandé de classer ces parcelles en zone constructible comme avant, UC1 dans le PLUi.
301	Web	LACOSTE N.	Vallet	Cette contribution signale une erreur dans le règlement graphique concernant les parcelles YC 86 et 87 à Vallet. Son auteur demande, par conséquent, un réalignement du partage de l'enveloppe bâtie et de la zone agricole à hauteur de la parcelle voisine cadastrée YC 100. Cela aura pour effet de rendre les parcelles YC 86 et 87 entièrement constructibles.
299	Web	Anonyme		Ces propriétaires des parcelles CM 132,133,135 et 231 à Mouzillon (la Morandière) demandent à ce qu'elles soient classées en zone constructible.
298	Web	Godard Marie	DIVATTE SUR LOIRE	Problématique du classement du centre bourg de Barbechat
296	Web	Sandrine	ROQUEFORT LES PINS	Cette propriétaire de la parcelle CM 57 à Mouzillon demande à ce que cette parcelle soit classée partiellement en zone constructible.
46	Mairie de Mouzillon	GUERIN Jean-Marc		Ce propriétaire de la parcelle AT 66 à Mouzillon demande à ce qu'elle soit classée en zone constructible (UC1)
295	Web	CHOBEAU Pierre	Le Loroux- Bottereau	Le déposant propriétaire de la parcelle BR 543 (9410m2) en Av à "Le Claray" constate que sa parcelle a été classée en NL au PLUi. De ce fait, il ne peut plus développer sa production légumière. Il demande avec insistance le reclassement de sa parcelle en Av.

294	Email	Anne-Laure Fleurance		<p>Madame Fleurance dans sa troisième contribution fait de nombreuses remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le PLUi manque de sincérité - Beaucoup de zones boisées et de zones humides ne sont pas répertoriées - la suppression de l'OAP qui prévoyait 140 logements sur le site de l'Hyper U est inacceptable. Le zonage UEC destiné au commerce doit être changé. -La ZAC du Brochet doit être encadrée par une OAP car l'étalement urbain continue et la zone 2AUB n'a aucun sens -Des zones non artificialisées en 2021 ont été comptées comme artificialisées sur la période 2011-2021 pour venir gonfler la période de référence -L'absence de transparence pour le calcul du ZAN <p>Au bilan, la déposante demande à la commission d'enquête d'émettre un avis défavorable au projet de PLUi.</p>
293	Email	Elise MARTIN		Doublon 288
291	Email	Vanessa Strouble pour Les Jardins de la sanguize		La déposante exploite une ferme en bio 307 "La Blandinière" à Mouzillon. Elle constate que ses parcelles sont classées en N au PLUi. Elle demande leur reclassement en A afin de pouvoir modifier les infrastructures.
287	Web	Renaud Sylvia	MOUZILLON	La déposante est propriétaire des parcelles ZV614 et ZV526 en A à Mouzillon. Elle demande leur classement en zone constructible car elle a un projet immobilier sur la parcelle ZV614.
45	Mairie de Mouzillon	CHETANNEAU Benoit et Sonia		Doublon 121.
285	Web	Gilbert	LE PALLET	Le déposant demande que son terrain constructible 13 La Lande au Pallet et devenu inconstructible, en zone Nh2 soit reclassé en zone AH3.
284	Web	François PROST	DIVATTE SUR LOIRE	Le déposant demande que Barbechat en UB au PLUi (secteur périphérique à dominante résidentielle) soit à nouveau en zone UA (centralité historique). Elle considère que les engagements pris lors de la fusion des deux bourgs en 2016 entre La Chapelle-Basse-mer et Barbechat ne sont pas tenus : disparition des services, des commerces, fermeture de la mairie etc..

42	Mairie de Le Pallet	MAROT Jean		Le déposant demande le classement en zone constructible de ses parcelles à Vallet AO 195, 239, 246.
41	Communauté de communes Sèvre et Loire (espace Sèvre)	BARRE Paul		Le déposant demande la constructibilité de sa parcelle qui n'est pas identifiée dans son courrier.
39	Courrier	ROGER Denis et SECHER Martine		Les déposants demandent que les parcelles XO 40 à Vallet soient classées en zone constructible.
38	Courrier	SECHER Martine		La déposante demande que ses parcelles AK 66 et 67 situées au Mouzillon soient reclassées en zone constructible.
37	Courrier	CROUSSOUARD Nathalie et Yannick		Ces propriétaires possèdent 18 parcelles au hameau de « La Champinière »/Divatte sur Loire qui est classé en zone au PLUi, comme dans le PLU actuel. Ils demande à ce que ce classement soit révisé afin que les parcelles soient classées en Ah.
35	Mairie de Le Loroux-Bottereau	BAGRIN Florent (SCEA L'Aubinière)		L'entreprise maraîchère, la SCEA L'aubinière possède une dizaine de parcelles à St Julien de Concelles qui ont été classées en Av au PLUi. Le chef de cette entreprise ne comprend pas un tel classement. Il demande à ce que ces parcelles repassent en zone agricole A.
34	Mairie de Vallet	EARL ALLARD BRANGEON		L'EARL Allard Brangeon de Vallet renouvelle sa demande à savoir de reclasser en AV les parcelles AD 33, 34 et 67 qui ont été classées en A dans le PLUi. Cela leur permettrait d'agrandir leurs activités viticoles (vinification, vente, oenotourisme).
281	Web	HYVERT JEAN-PAUL	LE LOROUX BOTTEREAU	Ces propriétaires de 4 parcelles au Loroux-Bottereau demandent un changement de destination pour le bâtiment situés sur les parcelles AV139 - AV140 - AV141 et AV190.
33	Mairie de Divatte-sur-Loire	SECHER Reynald		Ce propriétaire possède 8 parcelles à Divatte sur Loire, toutes classées en zone agricole. Il demande à ce 4 d'entre elles (ZX 120,683,684 et 554) soient classées en zone "à urbaniser - loisirs" afin de créer un musée historique qui s'inscrirait dans l'offre muséale du Pays du vignoble nantais.

				Il précise que sur le site est implanté un Prieuré du XIII ^{ème} siècle, entièrement restauré, dans les dépendances duquel existe déjà un musée.
32	Mairie de Le Loroux- Bottereau	MME ANGOT		<p>Cette habitante regrette que la ferme maraîchère "les jardins du Claray " au Loroux- Bottereau, ne puisse pas s'agrandir, ceci en raison du classement "non agricole" de parcelles environnantes au profit du projet "la forêt".</p> <p>Note : faute de précision il n'a pas été possible de situer les parcelles en cause.</p>
280	Web	Bahuaud Cyntia	Mouzillon	Cette propriétaire de la parcelle n°184, à Mouzillon, devienne une parcelle constructible.
31	Mairie de Le Loroux- Bottereau	LETOURNEUX Damien		Le déposant a constaté que la répartition des terres du Claray au Loroux-Bottreau qui avaient fait l'objet d'une répartition (ferme, maraîchage, forêt) sont toutes en zone NI au PLUi. Il pense qu'il s'agit d'une erreur et ne comprend pas ce changement ?
30	Courrier	BERNIER Yves		<p>Le propriétaire des parcelles DR 65, 69, 71, 72, 78, 85,104 à la Chapelle-Basse-Mer est fermement opposé au changement de zonage qui est passé de AU vers A ou Av au PLUi. Il avance plusieurs arguments pour justifier son choix.</p> <p>Il demande le classement de ses parcelles en UC1 et menace de médiatiser sa situation s'il n'obtient pas satisfaction.</p>
27	Courrier	DOUILLARD Philippe et Françoise		Les déposants ont constaté que le village de "La Champinière" à Vallet était maintenu en zone A au PLUi. Ils demandent son classement en zone Ah2.
26	Courrier	MEILLERAIS Roger, Roseline, Patrick		Le déposant propriétaire de la parcelle YE 187 en A au PLUi demande un changement de zonage en Ah1 comme cela a été le cas pour les parcelles YE 188 et YE 189.
23	Courrier	Indivision GRAVOILLE		Les propriétaires en indivision des parcelles AH290, AH333, AH125, AH126, AH129 à La Chapelle-Heulin en AUln au PLU actuel et en Av et N au PLUi. Ils demandent un classement en zone

				constructible pour les parcelles en zone Av au PLUi.
21	Courrier	MARTIN Gaelle (représentant CHAMBRIN Michel)		Les déposants demandent le classement en zone UC de la moitié de la parcelle AK 47 et de la parcelle AK 45 situées au Bois Joly Le Pallet.
279	Email	Consorts Gérard / Coupry		Les déposants demandent que leurs parcelles AP388 et 303 à « Moulin Gohaud »/Vallet, soient classées en zone constructible.
278	Email	DUTREUIL AGNES et OLIVIER		Les déposants demandent que le terrain ZB 29 situé lieu-dit " LE PATIS JAUNAIS" à La Chapelle-Heulin reste constructible.
275	Email	Familles BRELET, Jacques BRELET		Les déposants demandent le classement des terrains situés au village du Châtelier au Landreau , AR 252, 41 et 43 en terrains constructibles.
274	Email	Yves Bernier		Le déposant s'oppose au déclassement des parcelles DR0065, DR0069, DR0071, DR0072, DR0078, DR0085 et DR0104 à Divatte sur Loire classées en A ou AV et demande le reclassement en UC1.
273	Email	Mr&Mme MÉNARD Stéphane		Les déposants complètent leur contribution n° 204 et demandent le classement en zone constructible des parcelles XC 332 et 389 à Saint Julien de Concelles.
272	Email	Yvette COREAU BONDU		Cette propriétaire à Divatte sur Loire, possède les parcelles suivantes, qui seront classées ainsi au PLUi : ZV 427 classée en UC1, ZV 730 classée en N et ZV 765 classée en A. Elle estime qu'il serait pertinent de permuter le classement des parcelles ZV 427 et ZV 765. Elle précise que la ZV 427 et la ZV 765 sont contigües.
271	Web	Anonyme		Même sujet que les contributions n° 268,269,270
270	Web	Bagrin Florent	St Julien de concelles	Ce propriétaire de parcelles situées à La Poeze, ne comprend pas pourquoi les parcelles de la section DT au Landreau sont classées en zone AV alors qu'elles étaient en zone A auparavant.
269	Web	Bagrin Florent	St Julien de concelles	Même sujet que la contribution n° 268.
268	Web	Anonyme		Ce propriétaire de parcelles situées à La Poeze, ne comprend pas pourquoi les parcelles de la section DT au Landreau

				sont classées en zone AV alors qu'elles étaient en zone A auparavant.
261	Web	DIVERSAY Aurélia	NANTES	Le cabinet d'avocats agit en qualité de conseil de Mr Marc PESNOT propriétaire des parcelles YI 342 et 582 à Saint-Julien-de-Concelles. La parcelle YI 342 en A au PLU actuel est maintenue en A au PLUi ce qui est contesté par le propriétaire. Il est donc considéré que le classement envisagé est empreint d'erreurs manifestes d'appréciation. A l'appui d'une multitude d'arguments développés par son avocat, le propriétaire demande que sa parcelle bénéficie d'un classement en zone constructible.
260	Web	Consorts VINET	VALLET	Les consorts Vinet propriétaires de la parcelle ZX 53 en zone UB à Vallet sont opposées à son classement en 2AUB au PLUi.
259	Web	Anonyme		Le déposant anonyme propriétaire de la parcelle BS 77 à "La Biltière" commune du Landreau, demande son classement en zone constructible.
256	Web	COREAU BONDU Yvette	Divatte Sur Loire	La déposante demande l'inversion du zonage des parcelles ZV427 en UC1 et ZV 765 en Av à Divatte sur Loire ? Elle souhaite que la parcelle ZV 427 reste en A car elle comporte une mare qui est une vraie niche écologique. En revanche, elle demande que la parcelle ZV 765 devienne constructible ?
252	Web	Merlaud Richard	La chapelle heulin	Le déposant demande le classement en zone UB d'une partie de la parcelle 77 (environ 600m2) classée en zone naturelle au nouveau PLUI.
251	Web	REGINATO Françoise	Louargat	La déposante demande le changement du classement de la parcelle 441 en N au PLUi en zone constructible à La Morsonnière sur la commune de la Chapelle Heulin .
250	Web	BABIN Annette	Barbechat	Doublon 98.
249	Web	Thierry	DIVATTE SUR LOIRE	Doublon 98.
248	Web	BEAUDOUIN Denis	BARBECHAT	Doublon 427.
247	Web	BEAUDOUIN DENIS	BARBECHAT	Le déposant demande que la parcelle F0952 à Divatte sur Loire classée en zone agricole soit reclassée en zone constructible et d'autoriser le changement de destination des bâtiments pour les transformer en

				habitation à usage de location saisonnière ou à l'année.
245	Web	MERLEAU Jean	Saint Herblain	Le déposant demande que ses parcelles, OD940 - OD941 - OD944 - OD945 commune de la Remaudière soient classées en zone constructible.
244	Web	Anonyme		Les déposants demandent que la parcelle XO 40 située au lieu-dit « La Roberdière » sur la commune de Vallet soit reclassée en zone constructible.
243	Web	Anonyme		Le déposant demande que deux parcelles, situées au lieu-dit « Le Clos de la Croix » AK 66 et AK 67 sur la commune de Mouzillon soient reclassées en zone constructible.
242	Web	Anonyme		<p>Dans cette contribution M Bordet agit à deux titres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au titre du GFA Bordet de la Rouardiére au sujet des parcelles CD 72, CD 71 et BY 225; - à titre individuel pour la parcelle CD 313. <p>Toutes ces parcelles sont sur la commune de Mouzillon. Ses demandes visent toutes les deux à obtenir leur classement en zone constructible.</p> <p>Note: les parcelles CD 71 ,72 et 313 sont contigües.</p> <p>Les parcelles CD 313 et BY 225 sont en partie classées en UC 1.</p>
241	Web	Barré Paul	Vallet	Ces propriétaires de la parcelle ZH 610 à Vallet demandent pourquoi celle-ci est classée pour partie en zone UC 2 (maison) et pour partie en zone agricole (fond de jardin). Cette seconde partie est reliée au chemin communal qui dessert le lotissement voisin.
239	Web	CHAPLAIS Guillaume	Lille	<p>Ce propriétaire possède la grande parcelle ZI 71 au Loroux-Bottereau (la Bretonnière), qui restera classée en Av dans le projet de PLUi .</p> <p>Il note que cette parcelle bordée par la route de la Chapelle Basse Mer constitue une "dent creuse incompréhensible". De ce fait, il demande à ce que cette parcelle soit classée en zone constructible au moins pour la partie longeant la route de la Chapelle basse Mer.</p>

237	Web	SUBILEAU Marie Jeanne, Géraldine, Christophe	VALLET	Ces propriétaires possèdent deux parcelles contigües cadastrées CW 248 et CW 251, classées en zone Ah2 au PLU actuel. Elles seront classées en A dans le futur PLUi. Ils demandent à ce que celles-ci passent en zone constructible.
235	Web	Guilloux Émilie	DIVATTE SUR LOIRE	Cette personne demande à ce que le bourg de Barbechat soit classé à nouveau en UA au lieu de UB.
234	Web	GENEVRAIS GAETAN ET PATRICIA	LE LOROUX BOTTEREAU	Ces propriétaires demandent : - d'une part la correction du plan de zonage afin de supprimer la mention de haie bocagère protégée sur la parcelle DS 571 au Loroux-Bottereau ; - d'autre part la confirmation que la parcelle est en zone constructible. Note: actuellement en 1AUB, la parcelle au PLUi sera en UB
233	Web	Maite	DIVATTE SUR LOIRE	Cette personne demande à ce que le bourg de Barbechat soit classé à nouveau en UA et ne comprend pas qu'il soit classé en UB. En outre elle demande l'abandon de l'OAP sur la salle Ste Anne.
229	Web	MÉNARD stéphane	SAINT JULIEN DE CONCELLES	Les déposants apportent un complément d'information à leur contribution 204 sur la commune de Saint Julien de Concelles. Ils demandent que la parcelle XC 389 pour partie constructible et en A soit classée en zone constructible. En compensation, ils proposent que la parcelle XC 332 qui dispose d'une partie constructible soit classée dans sa totalité en A.
225	Web	Dominique PINEAU Représentant de l'INDIVISION PINEAU	VALLET	L'indivision Pineau propriétaire à Vallet de la parcelle BP228 en A au PLUi, dont la maison était le siège d'exploitation, demande la possibilité d'un changement de destination avant d'envisager la vente. Par ailleurs les parcelles BX271,266, 265 en UC au PLU actuel sont en zone A au PLUi. Ils demandent un retour à un zonage UC.
222	Email	Michel LIBEAU		Le déposant s'interroge sur le classement en zone A du secteur entre le rond-point Porte de Vertou jusqu'au garage Opel, la route de Nantes au Loroux-Bottereau.
220	Web	Anonyme		Le déposant qui ne donne aucune indication sur le lieu concerné demande

				que ses parcelles construites ZW 323-325-329-330 soient classées en zone constructible.
219	Web	HARDY Nicolas	GORGES	Le déposant demande que la parcelle CM 287 située village de la Morandière à Mouzillon soit classée en zone constructible.
218	Web	Merceron	LE LOROUX-BOTTEREAU	Le déposant demande que les bâtiments village du Plessis (parcelles BR 387, BR 38, BR 36, BR 386, BR 35, BR 42) et village de la Coinderie (DE 14, DE 15) puissent être rénovés avec un changement de destination et que les parcelles DE 18 DE 183 puissent rester constructibles.
215	Web	Thomas	LA REMAUDIERE	Le déposant demande que les parcelles 778 et 781 situées à La Remaudière soient reclassées en zone constructible.
213	Web	TABARY Thomas	LA REGRIPIERRE	Le déposant demande que la parcelle 1353 4 bis Le champ Oger à la Regripière actuellement en zone Ah va passer en zone Av alors que toutes les maisons du hameau passent en zone A, soit reclassée en zone A.
212	Web	PASQUEREAU Pierre	la REMAUDIERE	A La Remaudière, ce propriétaire de la parcelle B1046, classée au PLUi en zone UB, demande à ce que la parcelle contiguë B 1339, qui appartient à une indivision de sa famille, soit aussi classée en zone UB. Nota: La parcelle B1339 au PLUi sera classée en quasi-totalité en zone A , à l'exception d'une bande étroite classée en UB.
209	Web	labarre Brigitte pour indivision LALLIER	Saint Julien de Concelles	Ces propriétaires en indivision renouvellent leur demande concernant le classement en zone constructible des parcelles YN45 et YN46 à St-Julien-de-Concelles.
208	Web	Jianu ionela	LA CHAPELLE-HEULIN	Ces viticulteurs de l'Aurière à la Chapelle Heulin possèdent la parcelle AP274, située en continuité directe du village. Ils demandent à ce que celle-ci soit classée en zone UC1. Ils précisent que cette parcelle est contiguë de leurs deux autres parcelles sur lesquelles ils cultivent leurs vignes.
207	Web	Nicolas Dugrain	Barbechat	Cet habitant de Barbechat demande à ce que le centre bourg reste classé en UA. Le classement en UB est inadapté.

206	Web	BONNEAU Rachelle	DIVATTE SUR LOIRE	Cette propriétaire de la parcelle ZV 316 à la Divatte sur Loire demande que celle-ci soit partiellement classée en UC sur 300m2.
205	Web	Nicolas	Barbechat	Cet habitant de Barbechat demande le classement de l'église de Barbechat et de la salle St Anne en "Patrimoine bâti", ainsi que la révision de l'OAP de la salle St Anne afin de conserver le bâti remarquable garant de l'histoire du village.
204	Email	MÉNARD Stéphane		Ces propriétaires des parcelles XC 332 et XC 389 à St Julien de Concelles demandent confirmation du potentiel constructible de ces parcelles. Celles-ci dans le PLUi sont, toutes deux, classées pour partie en zone A et en zone Ah7.
202	Web	GUILLAUME	LE LOROUX BOTTEREAU	Le propriétaire des parcelles DR 87 et 88 au Loroux-Bottereau en A au PLUi, demande leur classement en UC1 dans la continuité des parcelles environnantes. Les réseaux sont existants à proximité.
199	Web	Stéphanie ROTHUREAU	LE LOROUX BOTTEREAU	La déposante demande le changement de destination : - du bâtiment sur la parcelle XB 622 en A au PLUi - des 2 bâtiments sur la parcelle XB 623 en A au PLUi Sur les parcelles YS271 et 272 en Ae16 au PLUi quelles sont les conditions d'extension pour le bâtiment indiqué sur le document joint.
196	Web	FORGEAU FLORENCE	Mouzillon	La parcelle CM 268 à "La Morandière / Mouzillon est enclavée sur 3 de ses côtés par des maisons interdisant de fait l'emploi de produits phytosanitaires. En conséquence, le propriétaire demande que cette parcelle soit classée en zone constructible.
194	Email	PIOU Nicolas		Le propriétaire à la Chapelle-Heulin des parcelles AK38 et AK 39 acquise récemment rappelle leur classement en NH1 au PLU actuel. Il constate que ces deux parcelles sont passées en zone A au PLUi. Il demande leur reclassement en NH1.
193	Email	PETITJEAN François et Nathalie		Les propriétaires de la parcelle DH 592 à " La Thébaudière " / Loroux-Bottereau ont obtenu un certificat d'urbanisme le 12 mars 2025 la classant en NH1

				entièrement constructible, viabilisation en cours. Ils découvrent que cette parcelle a été classée en zone naturelle N au PLUi. Ils demandent que ce cas incompréhensible soit réexaminé.
192	Email	Nathalie AVENARD née CORALEAU		La déposante demande la révision du classement de son terrain (parcelle 34) (non identifiable) en zonage "secteur viticole à protéger", les vignes ayant été arrachées depuis de nombreuses années.
190	Web	BOURIGAUD Stacy	LA CHAPELLE HEULIN	Le déposant demande le classement en zone NH1 de nos parcelles BM77 et BM78 situées sur la commune du Pallet, parcelles sur lesquelles une maison d'habitation a été édifiée et habitée de longues années.
189	Web	DIDIER MORGAN	Saint-Julien-de-Concelles	Le déposant demande que la parcelle YA 207 à Saint Julien de Concelles soit reclassee en zone constructible.
188	Web	MEILLERAIS ROGER	Saint Julien de Concelles	Doublon 187
187	Web	MEILLERAIS ROGER	Saint Julien de Concelles	Le déposant demande la modification du classement de la parcelle YE187, à Saint Julien de Concelles en A au PLUi. Elle devrait être en Ah1 à l'identique des parcelles YE 188 et 189.
186	Web	SIMON Pierre-yves	vallet	Le déposant demande que ses parcelles AE 59,60 et 69 à Vallet soient reclassées en zone constructible.
185	Web	FONTALIRAND Philippe	LE LANDREAU	Le déposant demande que la parcelle CP47 au lieu-dit La Chardonnière, au Landreau puisse passer de "Zone agricole" à "Habitable".
183	Web	BADEAUD Patrick	Vallet	Le déposant demande un changement de zonage pour la parcelle CI644 à Bas Briacé commune de Le Landreau pour passer constructible.
182	Web	JEAN-PIERRE ALLAIRE	Le Pallet	Ce propriétaire de la parcelle CD 457, sur la commune de Vallet, demande à ce qu'elle soit classée en zone constructible (UC1). Située en fond de village, cette parcelle n'a pas vocation à une utilisation agricole. De plus elle est proche des différents réseaux qui desservent le village.
180	Web	Robin Emmanuel	44330 VALLET	Ce propriétaire de la parcelle AI 415 à Vallet soit classée en UC1 comme la parcelle AI 413 contigüe qu'il possède déjà.

				Il précise que la parcelle AI 415 provient d'une division de parcelle pour laquelle il évoque un avis favorable de la mairie pour une déclaration préalable de construction.
179	Web	PIOU nicolas	la Chapelle Heulin	Ce propriétaire possède les parcelles AK 38 et AK 39 à la Chapelle Heulin. Celles-ci sont classées en A dans le projet de PLUi ce qui ne lui permettrait plus de construire un abri de jardin ou un garage. Il demande un changement de zonage pour ces parcelles. Seule la parcelle AK38 était classée en Ah1.
178	Web	DOUILlard Philippe et Françoise	Vallet	Ces propriétaires renouvellent leur demande afin de classer en zone Ah les parcelles du hameau de la Champinière, à Vallet. Ils estiment que leur maintien du classement en zone A n'est pas justifié. En ce sens ils font valoir une série d'arguments.
177	Email	Jean-Charles GOBIN		Les informations communiquées ne permettent pas de situer à coup sûr les parcelles concernées. S'il s'agit bien des parcelles situées à La Blanchetiére, commune de Vallet, le propriétaire demande leur classement en zone constructible.
176	Email	LIBEAU Michel		Ce propriétaire au Loroux-Bottreau pose des questions concernant le classement AUB des parcelles ZD 40, ZD 46, ZC 30 et ZD 157.
175	Email	M et Mme Le Gall Yves		Ces propriétaires demandent si leur parcelle YV 130 , à St Julien de Concelles à la Bassetterie est devenue constructible comme demandé à plusieurs reprises.
169	Web	SCEA Domaine de l'Hyvernière	La Chapelle-Heulin	La SCEA de "L'Hyvernière"/La Chapelle-Heulin, demande que les 2 parcelles BE 67 et BE 125 soient classées en zone A au PLUi.
17	Communauté de communes Sèvre et Loire (espace Sèvre)	SAUVETRE Alain		Les propriétaires de la parcelle AI 290 "La Pétinière"/Vallet découvrent au PLUi qu'elle est en partie en UC2 et en partie en A sur laquelle il y a une construction non représentée. Ils demandent que cette parcelle soit intégralement en UC2.
166	Web	VISSUZAINe NICOLE & FRANCOIS	DIVATTE SUR LOIRE	Les déposants de Divatte sur Loire demandent le changement en zone

				constructible de la parcelle ZP 391 classée en zone Av.
165	Web	vallet didier	LE LOROUX BOTTEREAU	Le déposant demande que, sur la Commune du Loroux-Bottereau, les bâtiments existants sur la parcelle ZH82, 5270 m ² située à la Basouinière puisse être réhabilités et que la parcelle totale ZI45, 8936 m ² , au Clos aux Moines devienne constructible.
164	Web	THIBAUDEAU Isabelle	Vallet	La déposante demande un changement de zonage des parcelles WS 171 et WS 172 du village de la Ménardière sur la commune de Vallet (44330) classées au Plan Local d'Urbanisme en zone Av sachant qu'elles étaient classées en zone A (2021) et auparavant en zone NBA (2008).
163	Web	DURANCE François-Xavier	MAISDON SUR SEVRE	Le déposant demande que la parcelle BE 190 sur la commune du Pallet sur laquelle a été portée la mention "d'emplacement réservé" redevienne constructible et demande donc de lever cet emplacement réservé.
162	Web	Anonyme		Le déposant de Loroux-Bottereau demande la modification de zonage en N des parcelles DM 588 et DM 617. Il demande un zonage en UB.
161	Web	Fonteneau Nicolas	Vallet	Le déposant de Vallet demande de repasser le terrain HX126 en zone constructible, pour pouvoir faire leur extension en toute sérénité, et ce dans le but de maintenir leur projet de vie de famille et passer le terrain HX125 dans un zonage nous autorisant à l'utiliser en tant que simple jardin.
160	Web	BRICOGNE-CUIGNIERES THOMAS	LE LOROUX BOTTEREAU	Le déposant de Loroux-Bottereau demande que la parcelle ZC170 soit réétudiée afin qu'elle soit reclassée en Ub et non en Av.
157	Web	ISABELLE	DIVATTE SUR LOIRE	Problématique de Barbechat. Voir pétition
153	Web	Debord Valérie	DIVATTE SUR LOIRE	Cette habitante de Divatte sur Loire, demande à ce que le centre bourg de Barbechat soit maintenu en zone UA qui est un zonage plus adapté que le classement en UB.
150	Email	Anonyme		Ce contributeur demande à ce que les parcelles suivantes situées à Mouzillon, soient classées en zone constructible: - AL 83 - AM 115 (demande formulée au profit

				de tiers- parcelle en limite de l'enveloppe urbaine)
149	Email	Bernard et Marie-Paule MORILLE		Ce propriétaire de la parcelle ZS 109 à la Divatte, découvre qu'il existe un projet d'extension de la zone de Saint Clément (2 AUepro). Il exprime son désaccord sur ce projet sachant que cette extension d'une part utilisera une partie de sa parcelle et d'autre part aura un impact sur les cultures en agriculture biologique réalisées sur cette parcelle.
148	Web	VINET Mathieu	Nantes	Ces propriétaires de la parcelle AB 242 au Pallet classée en A au projet de PLUi demandent qu'elle redevienne constructible. Dans le PLU actuel la parcelle est classée pour partie en Nh1 et pour partie en A.
147	Web	Samuel	Vertou	Ce propriétaire possède, au Pallet, la parcelle BL 162 classée pour partie en A et pour partie en Nh1 au PLU actuel. Dans le projet de PLUi, cette parcelle est classée en A. Il demande à ce que la parcelle devienne en partie constructible (UC1) sachant qu'il joint deux permis de construire respectivement délivrés en janvier 2024 et en juin 2025.
146	Web	Mme Chenoir	Le Loroux-Bottereau	Cette propriétaire possède les parcelles AN798 et AN799 au Loroux-Bottereau. Bien que la zone UB ait été agrandie dans le projet de PLUi, la marge de recul de 10 mètres imposée avec la zone A, annule toute possibilité d'extension des habitations. Elle demande d'étendre la zone UB de 6 mètres supplémentaires vers la zone A. Plusieurs voisins sont dans le même cas.
144	Web	JAMIN ODILE	DIVATTE SUR LOIRE	Une habitante signale son opposition au zonage en UB du bourg de Barbechat. Elle demande son maintien en UA afin que les deux communes mutualisées soient traitées de manière identique.
143	Web	herve	Mouzillon	Le propriétaire des parcelles CH136 et CH137 en zone Av à "L'Aiguillette"/Mouzillon, demande leur classement en A car elles ne sont plus exploitables en vigne pour des raisons de sécurité d'emploi de produits phytosanitaires trop proches des maisons.

142	Web	LELOUP Annie	Ferel	La déposante originaire de Barbechat est opposée au changement de zonage du bourg de UA à UB au PLUi. Elle considère cette décision comme étant une aberration.
140	Web	PATRICK	BARBECHAT	Le déposant partage en tous points les remarques de la contribution 137 relatives au bourg de Barbechat.
139	Web	PATRICK	BARBECHAT	Le déposant regrette que le zonage du bourg de Barbechat soit passé de UA à UB au PLUi. Il ne comprend pas ce changement et demande un retour en zone UA.
138	Web	Jean-François	Divatte-sur-Loire	Le déposant reprend les mêmes arguments que la contribution 137 concernant Barbechat.
137	Web	BANNWARTH Jacky	divatte sur loire	Pour le bourg de Barbechat, le déposant demande : - le retour en zone UA - le classement de l'église et de la salle Sainte Anne en "patrimoine bâti" - les deux côtés de la place Sainte Magdeleine en "ensemble de bâtiments remarquables" - la révision de l'OAP Salle Saint Anne afin de conserver le bâti remarquable et assurer la possibilité de mixité de fonction (zone UA).
136	Web	Poivet Paul et Marie-France	Le Loroux-Bottreau	Les déposants sont propriétaires de la parcelle CW 284 en zone NH1 à "La Gaholière" / Loroux-Bottreau. Cette parcelle étant classée en A au PLUi, ils demandent le maintien en NH1 ?
135	Web	poindessault annie	divatte sur loire	Les déposants propriétaires des parcelles DV 244 et DV 425 (commune non précisée ?) demandent pourquoi ces parcelles ne sont plus constructibles au PLUi ?
133	Web	Anonyme		Le déposant demande que la parcelle AM 115 commune du Mouzillon soit reclassée en zone constructible.
15	Mairie de Le Pallet	GUERLAIS PABOU Charlotte, GUERLAIS Georges		Les déposants demandent que la parcelle sise à Divatte sur Loire ZX 212 classée en zone A soit reclassée en zone constructible.
13	Mairie de Le Loroux-Bottreau	CHOBEAU Pierre - Les Jardins du Claray		Le déposant de Loroux-Bottreau demande que sa parcelle B 543 classée au PLU actuel en zone AV alors que le PLUi la classe en zone NI reste en zone agricole afin d'y pérenniser son exploitation agricole.

130	Web	GUEROULT Jacques	Le Pallet	Le déposant demande que les parcelles BL 360, 361, 362 situées à Domino/Vallet soient classées en zone constructible.
12	Mairie de Le Pallet	BRENELIERE FEUILLATRE JEANNEAU		Le déposant demande un changement de zone de la parcelle AT 208 sur la commune de Le Pallet.
129	Web	ROUSSEAU Natacha	LE LOROUX BOTTEREAU	La déposante demande que la parcelle 448 soit constructible et non en zone agricole.
127	Web	Anonyme		Cette personne demande à ce que les parcelles AV 140 et 141 en A, soient classées à préserver en raison de la biodiversité qu'elles hébergent.
125	Email	Sandrine Hecker et Jérôme Hecker		Les consorts Ecker sont propriétaires à Saint- Julien- de- Concelles de deux parcelles : - la parcelle YM 137 initialement en Ah2 qui sera classée en A, - la parcelle YM 138, contiguë, initialement en UE qui sera classée UEs. Il demandent à ce que ces parcelles soient en zone constructible ou au moins qu'une partie de la parcelle 137 soit en UE afin de permettre l'implantation d'une entreprise.
124	Web	HUET EVELYNE	LA CHAPELLE HEULIN	Cette propriétaire des parcelles BO 67 et 228 à la Chapelle-Heulin, demande un changement du zonage de ses parcelles déjà construites qui seront en AH1 afin de bâtir des habitations supplémentaires (densification).
122	Web	HUET EVELYNE	LA CHAPELLE HEULIN	Cette propriétaire à la Chapelle-Heulin demande à ce que le hameau des Landes (20 maisons) soit classé en UC1 comme la plupart des hameaux de la commune, au lieu d'un classement en Ah1 qui ne paraît pas justifié.
121	Web	Chetanneau Sonia	Clisson	Cette propriétaire de la parcelle AM 69 à Mouzillon demande qu'elle soit classée en zone constructible.
119	Web	MACHENAUD/HENRI		Le propriétaire de la parcelle BL 131 en jachère à La Jannièvre /Le Pallet) en Av au PLUi, demande à ce qu'elle devienne constructible ?
118	Web	SCEA Château de la Botinière	Vallet	La SCEA du château de la Botinière à Vallet demande que les parcelles AK118 et AK 146 en Av au PLUi soient maintenues en A, afin de pouvoir construire un bâtiment agricole , à l'avenir.

117	Web	SCEA Château de la Botinière	Vallet	Les parcelles WC 0004 et WC 0008 situées à La Botinière / Vallet sont probablement mal identifiées ? En zone Av au PLUi le déposant demande leur maintien en A afin de pouvoir construire un bâtiment agricole, à l'avenir.
114	Web	BATY Isabelle	Touvois	Les déposants sont propriétaires de la parcelle AI 361 à "La Pétinière" / Vallet, laquelle était constructible lors de la révision du PLU en 2013, mais elle a été déclassée en raison d'un prétendu risque d'inondation dénoncé par deux voisins. Afin de réparer cette injustice, Ils demandent que cette parcelle redevienne constructible ?
113	Email	Evelyne HUET, Pierre HUET et Florian HUET		Les déposants ont constaté que le village des Landes /La Chapelle-Heulin a été classé en zone Ah1 alors que d'autres sont classés en UC1. Dans l'intérêt de la famille, ils souhaitent que leur village soit classé en UC1 ?
112	Web	LEFORT Philippe	COUERON	Le propriétaire des parcelles AD 94 et AD 567 à la Cognardière / Le Pallet, ont été reclassées de la zone NH1 en A au PLUi. Il ne comprend pas ce changement, d'autant plus que le village est raccordé au réseau collectif d'assainissement. Il demande que ses parcelles soient intégrées à la future zone UC1.
111	Web	ALAIN MEILLERAIS	DIVATTE SUR LOIRE	Le propriétaire des parcelles ZW 37 et 38 en zone Av à "Les Ringeonnères" / Divatte-sur-Loire deviennent constructibles, car les vignes ne sont plus exploitées depuis 20 ans.
109	Web	GUITHON ISABELLE	DIVATTE SUR LOIRE	Le déposant demande la modification en zone constructible des parcelles ZW 35 et ZW 36 situées à " Les Ringeonnères – Divatte-sur-Loire ".
108	Web	GUERIN Bernard et Annick	VALLET	Les déposants demandent l'autorisation de procéder à une division parcellaire et souhaitent à cet effet que la parcelle ZV 126 située à Chantepie/Vallet d'une superficie de 2098 m ² soit classée en zone constructible.
107	Email	Agnès EVEILLEAU (fille de Monsieur et Madame Joël EVEILLEAU)		La déposante demande au nom de ses parents le changement de classement des parcelles BY 154 et 358 en zone U afin de pourvoir envisager une construction.

106	Email	Nicolas JOSSEAUME		Le déposant demande un changement de zonage pour les parcelles G 28, 29, 30 et 31 situées au lieudit Les Plaintes classées en zone agricole.
102	Web	Philippe SICOT	Montaigu	L'exploitant de la carrière de la Touche demande un changement de zonage des parcelles AO 200, 201 et 228 BH 45, 48 et 49 classées en zone Av au projet de PLUi afin d'agrandir leur exploitation.
9	Mairie de Le Pallet	GFA DEFONTAINE/ MENARD		Le GFA Defontaine /Menard demande à ce que la parcelle BL 160 au Pallet passe en zone constructible.
8	Mairie de Le Pallet	BEDOUET Michel		Ce propriétaire de la parcelle 310 (clos des grands Primeaux) au Pallet demande à ce qu'elle soit classée en A au lieu de Av afin d'agrandir un bâtiment agricole/viticole.
3	Courrier	MAINARD ALAIN		Ces propriétaires de la parcelle BI n°38 (en zone A) à La Chapelle-Heulin demandent à ce que celle-ci soit classée en zone constructible.
2	Courrier	POIRIER NOËLLA		Mme Poirier, propriétaire co-indivisaire des parcelles AT n° 25 et 31 situées à Le Pallet, demande leur classement en zone constructible.
99	Web	Bazin Marie	Le Pallet	La déposante demande pourquoi sa parcelle BH 540 en zone Uab (Le Pallet) est passée en UB au PLUi ? Quelle incidence pour cette parcelle ? Il en est de même pour les parcelles BH 844,843,418.
98	Web	BABIN Annette		La déposante demande que Barbechat en UB au PLUi (secteur périphérique à dominante résidentielle) soit à nouveau en zone UA (centralité historique). Elle considère que les engagements pris lors de la fusion des deux bourgs en 2016 entre La Chapelle-Basse-mer et Barbechat ne sont pas tenus : disparition des services, des commerces, fermeture de la mairie etc..
95	Web	Danielle BARRAULT et Annick GUERIN	BASSE-GOULAINNE	Les déposants sont propriétaires en indivision des parcelles CM 231, 132,133,135 à la Morandière /Mouzillon. Ces parcelles sont en zone Av au PLUi, ils demandent le changement de zonage en A. Par ailleurs, ils signalent que les vignes ont été arrachées sur les parcelles adjacentes (CM136 et 137). Les réseaux étant à proximité ils considèrent que cet

				espace pourrait faire l'objet d'un réexamen pour devenir constructible ?
93	Web	PATRICE	MOUZILLON	Le déposant est propriétaire de la parcelle AI 125 en zone UB à Mouzillon. Il demande que la parcelle AI 232 attenante devienne constructible.
92	Web	Menard mireille et dominique	ST JULIEN DE CONCELLES	La déposante est propriétaire de la parcelle YL 282 en zone naturelle à " Le gue au voyer"/Saint-Julien-de-Concelles, sur laquelle figurent des caves troglodytes. Elle demande la constructibilité de sa parcelle.
88	Web	DERENNE, Sophie	Grandchamp des fontaines	La déposante demande que les parcelles ZP n°6 et 7 classées actuellement en secteur viticole à protéger soient classées en zone constructible.
87	Web	Guichard Valérie	Saint Julien de Concelles	Le déposant demande que la parcelle ZM 337 située au village du Bois Méchine soit classée en zone constructible.
85	Email	Gilles et Régine PERENNES		Documents complémentaires aux contributions n° 23 et 83.
83	Web	Gilles et Régine PERENNES	Les Sables-d'Olonne	Nouveaux documents complémentaires à la contribution n° 23 des mêmes déposants.
82	Web	Bascougnano Katia	Divatte sur loire	La déposante demande la requalification du bourg de Barbechat en zone UA, la conservation d'éléments remarquables qui contribuent à donner son identité au bourg de Barbechat : la salle Sainte Anne et la maison du sabotier et la modification des règles de densification pour les zones OAP.
80	Web	KERVAGORET Joëlle	LE LOROUX BOTTEREAU	La déposante demande à ce que sa parcelle CI 73, située à Bas Briacé, à Le Landreau, tout comme la parcelle contigüe CI 72, soit intégrée à la future zone UC1 et devienne ainsi constructible. Cette parcelle dispose d'un raccordement au réseau d'assainissement collectif.
78	Web	JOUBERT Baptiste		Ce propriétaire de la parcelle AB 165 (et pas AB 379 qui n'existe pas) demande à ce qu'elle passe en zone constructible.
77	Web	EMERIAU GERARD	Saint Sébastien sur Loire	Ce propriétaire demande l'extension de la zone constructible à la parcelle ZV600

				Divatte, Route du Château d'eau - lieu-dit La Lande du Praud.
76	Web	Colombier Christelle	LANDREAU (LE)	Cette propriétaire de la parcelle CI 352 à Le Landreau demande à ce qu'elle devienne constructible. Note : Cette parcelle sera en UC1 dans le futur PLUi.
75	Web	Fabrice MOYON	Le Loroux-Bottreau	Ce propriétaire de la parcelle DR 37 au Loroux-Bottreau demande si un permis de construire pour un bâtiment agricole sur cette parcelle (classée A) sera accordé dans le futur PLUi. Permis refusé en 2022.
74	Web	DABIREAU FABRICE POHU STEPHANIE	LA REMAUDIERE	Ces propriétaires possèdent au Pallet les parcelles BM 554, 555 qui seront classées en UC1 et la parcelle 556 classée pour partie en UC1 et en Av. Ils font état de difficultés pour déposer un permis de construire en raison des règles de distance de retrait concernant l'implantation de leur future maison.
73	Web	Anonyme		Ce propriétaire possède à St Julien de Concelles la parcelle XC 473. Dans le projet de PLUi cette parcelle est classée pour une partie en Ah7 et pour l'autre en A. Il demande de modifier cette partition afin de pouvoir construire une piscine avec dépendance (Emprise totale 50m2).
72	Web	LECLAIR Alain	LA HAYE FOUASSIERE	Ce propriétaire possède les parcelles BO 74 et 75 à La Chapelle Heulin. A l'occasion de ce PLUi, il demande à réaliser, a posteriori, un changement de destination d'un bâtiment. Celui-ci répond aux 11 critères figurant au dossier d'enquête pour un changement de destination à l'exception du 1er critère. En effet une habitation est déjà réalisée et connue ainsi au plan fiscal. Par ailleurs, ce propriétaire demande pourquoi le secteur des Landes est classé en Ah1 alors que la plupart des zones villages et hameaux de La Chapelle Heulin sont en UC1. Ce classement semble plus conforme car il n'y a plus d'activités agricole/viticoles aux Landes.

68	Web	Kévin Arduin	Divatte-sur-Loire	Le déposant est propriétaire de la parcelle ZV571 (La Pironnière/Divatte-sur-Loire). Il demande le changement de destination du bâtiment situé à droite de cette parcelle. Il souhaite par ailleurs, que la parcelle ZV 572 attenante devienne constructible ?
64	Email	Monsieur Didier GENTIL - Gérant SCI GRID-IMMO		Le déposant propriétaire de la parcelle ZT 651 à Divatte-sur-Loire a été classée en zone A au PLUi. Il avance divers arguments, notamment la proximité des réseaux, pour demander le reclassement en zone constructible de sa parcelle.
62	Web	Bourget pascal	Le loroux bottreau	Le propriétaire des parcelles CZ 174 et CZ 33 au lieu-dit Coinderie (Loroux-Bottreau) sont passées en zone A au PLUi avec pour conséquence de bloquer la vente en cours. Il demande que ses parcelles redeviennent constructibles. Par ailleurs il souhaite un changement de destination du bâtiment situé sur la parcelle DE 101 (Nh2) et la possibilité de s'étendre de 40m2 sur la parcelle DE108 en zone A au PLUi.
61	Web	BOISSEAU MICHEL	Mouzillon	Le propriétaire des parcelles AT 131, 132,135, 501,502, 505, 525 (La Barillère à Mouzillon) demande à ce qu'elles deviennent constructibles. Elles sont désormais classées en UC1 au PLUi. Par ailleurs, il souhaite que la parcelle AT 658 en zone A au PLUi, devienne également constructible ?
60	Web	Boudesseul, Nicolas	Divatte sur Loire	Le déposant demande la requalification du bourg de Barbechat en zone UA pour y permettre l'installation de services. Il souhaite notamment que la salle Saint-Anne (ancienne école) soit préservée au profit des associations.
59	Web	Paris Olivier	Chatillon	Le déposant demande que la parcelle YK339 sur la commune de Saint Julien de Concelles dont la constructibilité a été réduite par rapport au précédent document (par erreur ?) redevienne entièrement constructible.
58	Web	Anonyme		Le déposant demande un changement du classement de la zone A en zone U des parcelles cadastrées CI 145 et CI 575 à Bas-Briacé au Landreau.
57	Web	agasse cedric	VALLET	Le déposant demande le déplacement d'un panneau routier indicatif.

				L'intéressé fait le lien avec la constructibilité de son terrain ?
56	Web	BLAIS Frédéric	LE LANDREAU	Le déposant demande le reclassement partiel des parcelles 147 et 148 (secteur Bas Briacé, commune du Landreau).
55	Email	Famille THULOT		Le déposant demande de reclasser la parcelle ZI 6 au Lieu-dit « Les Closseries » à Vallet en zone constructible.
53	Email	Madame Paulette BREGEON , épouse MEILLERAIS		La déposante demande une évolution de zonage de la parcelle N° 154 en AHb (comme ses 2 autres parcelles 327 et 328), situées à "La Pironnière du Praud" sur la commune de Divatte sur Loire.
50	Web	GASNAULT Claudia		Ces propriétaires de la parcelle ZI 6 à Vallet demandent à ce qu'elle soit classée en zone constructible. Parcalle contigüe à une zone UC 2, au lieu-dit Les Closseries.
46	Web	GUICHARD CHRISTOPHE	NANTES	Ce propriétaire demande que la parcelle ZM 337, située au village du Bois Méchine, redevienne constructible comme auparavant.
45	Web	CORBET Philippe	LOROUX-BOTTEREAU (LE)	Ce propriétaire de deux parcelles au Plessis /Loroux Bottreau, demande : - le passage en zone constructible de la parcelle BR 453, - le changement de destination du bâtiment sur la parcelle BR 206, afin de le rendre habitable.
44	Web	Anonyme		Ce propriétaire possède une parcelle de 3310 m2, YM 209 lieu-dit « La croix des buttes» à Saint Julien de Concelles, classée en zone A. Il sollicite le classement en zone constructible d'une partie de ce terrain (1000 m2) contigüe d'une zone déjà urbanisée (tous réseaux à proximité).
42	Web	Maxime	Le Landreau	Ce propriétaire demande si la bâtisse référence cadastrale 223/224/225/253/256 impasse de la Bronnière au Landreau sera constructible dès janvier 2026.
40	Web	gallon pascal	Drain_oree d'anjou	Ce propriétaire demande que la parcelle YH 82, située à «Gautron»/ St Julien de Concelles soit classée en zone constructible.
39	Web	Terrien Jean-Noel	Divatte sur loire	Le déposant demande la constructibilité des parcelles ZV 768 et ZV 769/Divatte-sur-Loire. De surface réduite elles n'intéressent pas les agriculteurs. Pour autant les réseaux existent à proximité.

38	Web	Guichard Thierry	Thouaré sur Loire	Le déposant demande que la parcelle ZM 337 (village Bois Méchine / Divatte sur Loire) redevienne constructible. L'exploitation vinicole a cessé depuis longtemps.
36	Web	Gabory Corinne	Divatte sur loire	La déposante demande que la parcelle ZM 337 à Divatte-sur-Loire redevienne constructible ?
34	Email	POVET MARC		Le déposant est propriétaire des parcelles CW176/177 en zone agricole «La Hyonnière» / Loroux Bottereau sur laquelle se trouve un bâtiment très ancien. Les réseaux étant à proximité, il demande la possibilité de rendre ses parcelles constructibles.
1	Courrier	Gilles et Régine Pérennès		Les déposants sont propriétaires de la parcelle ZY 62 en zone A au PLUi, lieu - dit Les rochettes /Divatte-sur-Loire. Ils demandent un changement en Zone U. Ils justifient leur demande par un argumentaire détaillé (historique, dent creuse, réseaux à proximité ...)
33	Web	Radix	palaiseau	Le déposant est propriétaire de la parcelle 554 en zone Av à «La Milcendièrre »/Divatte-sur-Loire. Il demande son reclassement en zone UC1 car il n'y a plus de vigne depuis plusieurs années.
32	Web	Sauvetre Bernard	St Brevin	Les consorts SAUVETRE sont propriétaires en indivision des parcelles YS 261 et YS 263 en zone non constructible et inondable à «La Pierre Percée»/Divatte-sur-Loire. Ils demandent un changement de zonage permettant des possibilités d'aménagement, les réseaux étant à proximité dans ce village.
27	Web	Emmanuelle	LA REMAUDIERE	La déposante demande que la parcelle OC 889 collée aux habitations devienne constructible
25	Web	François POINOT	Nantes	Le déposant demande : le changement de destination d'un bâtiment situé aux « Chenellieres » /Divatte-sur-Loire et le changement de zone pour la parcelle ZR 413 de 353m2.
24	Email	Consorts MERLAUD représenté par Bertrand Merlaud		Le déposant demande que la parcelle HI 64 à « Le Mazureau » redevienne constructible comme c'était le cas auparavant.
23	Email	Gilles et Régine Pérennès		Les déposants demandent que la parcelle ZY 622 maintenue en zone A

				devienne constructible eu égard à sa localisation à Divatte sur Loire.
22	Web	FONTNEAU	Divatte sur Loire	Le déposant envisage de rénover un ancien bâtiment situé sur la parcelle F619 en Zone Av, à Divatte-sur-Loire. Après travaux à usage d'habitation, il demande la possibilité de changer le zonage de sa parcelle ainsi que tout ou partie de la parcelle F 620 attenante qui lui permettrait de réaliser un assainissement autonome ?
21	Web	Anonyme		Le déposant souhaite que la parcelle YO 96 à Saint julien de Concelles devienne constructible, s'agissant d'une dent creuse et trop petite pour être exploitée.
20	Web	Wilfrid.dargent	La Regrippière	En zone agricole, la division des habitations existantes d'un potentiel habitable supérieur à 150 m ² est refusée, alors que cela ne nécessite pas d'emprise au sol supplémentaire. Ce propriétaire demande une dérogation.
16	Email	Monsieur MEILLERAIS Gilles		Ce propriétaire des parcelles ZC 95 et ZC 132 au Loroux-Botteraux évoque un problème de constructibilité de la parcelle ZC 95. Celle-ci est contigüe avec la parcelle ZC 132 qui permet l'accès à la voirie publique. Les deux parcelles sont classées UB dans le PLUi (antérieurement classées UC).
15	Email	Mr CALVES		Doublon 9.
13	Email	Dominique DUPONT		Ce propriétaire de la parcelle AM 482 à « La Robinière »/Vallet demande à ce qu'elle devienne constructible. La parcelle toujours classée en A, est contigüe de la zone UC2 du PLUi et les réseaux sont présents.
12	Web	COMBES, Sébastien	VALLET	Ce propriétaire des parcelles BK35, BK36, BK315 et BK428 situées à «Les Chaboisières » à Vallet sont quasi exclusivement en zone Av alors qu'il n'y a plus de vignes. Il souhaiterait que ces 4 parcelles qui constituent le jardin de sa résidence principale soient classées en zone UC2, comme c'est le cas des autres maisons du village des Chaboisières. Ceci particulièrement pour les parcelles BK315 et BK428.
11	Web	POINOT, François	Nantes	Ce propriétaire demande un changement de destination pour un

				bâtiment de 54 m2 sur la parcelle 008N188 de 325 M2 à Divatte sur Loire (Barbechat)
9	Web	JONATHAN	Toulouse	Le déposant est propriétaire de la parcelle 257 en zone naturelle au Landreau (Bas Briacé). Il demande son classement en zone de caravaning.
8	Email	Fabien MASSY		Le déposant est propriétaire-occupant d'une maison sur la parcelle ZS 55 à Saint-Julien-de-Concelles. Il demande que cette parcelle en zone agricole devienne constructible, prioritairement en zone U.
2	Web	Luneau Frédéric	Le Mans	Le déposant est propriétaire d'une parcelle mal identifiée (000E2023 ?) qui n'est plus exploitée en vigne depuis une dizaine d'années sur la commune de La Regrippière. Il a demandé que cette parcelle devienne constructible car elle est située à une courte distance du bourg et selon lui un lotissement pourrait y être construit. Il souhaite avoir une réponse à sa question ?